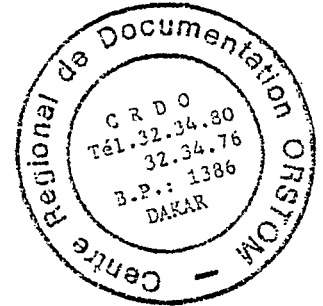


756

(N)

Analyse historique des origines de la migration vers Dakar depuis 1935 à partir de données rétrospectives recueillies en 1989

(Analyse sur l'ensemble des migrants (non natifs de la province de Dakar urbaine) de l'enquête ménage de l'étude insertion urbaine IFAN/ORSTOM)



En guise d'introduction provisoire

Ce travail poursuit des objectifs à la fois méthodologiques et thématiques:

1. Montrer comment et à quelles conditions (critique et redressement éventuel des données) des techniques simples d'analyse typologique (AFC, CAH) permettent, à partir des seules variables "classiques" d'un questionnaire ménage d'enquête démographique au lieu d'arrivée des migrants (dates d'arrivées à Dakar, lieu de naissance et caractéristiques démographiques générales), de mener une étude historique et géographique assez fine de la dynamique des flux migratoires. Dans cette optique, la caractérisation de la typologie obtenue est, dans un premier temps, volontairement limitée aux variables démographiques générales collectées dans le questionnaire ménage de l'étude IFAN/ORSTOM : origine géographique et ethnique de la migration, composition par sexe et âge, statuts matrimoniaux, activité et niveau d'instruction.
2. Identifier, par cette première analyse des flux, les principaux types de migrants et préciser le questionnement sur les modalités de la migration et les conditions de l'insertion urbaine, pour aborder ensuite l'exploitation de l'information biographique complète recueillie dans le second volet de l'enquête (itinéraires individuels résidentiels, professionnels et familiaux).
3. Mais au plan thématique, on obtient également, et peut être surtout, un matériel statistique intéressant pour une vision d'ensemble de l'histoire et de la géographie des migrations vers Dakar depuis 1935, vision indispensable à la compréhension de la réalité dakaroise d'aujourd'hui.

Fonds Documentaire ORSTOM

Cote: B * 16378 Ex: 1

Fonds Documentaire ORSTOM



010016378

CRDO - DAKAR

date 12/12/89

n° 16378 cote

BK30 BAR

1 : Critique des données, indications sur l'évolution du flux global et les caractéristiques générales de la migration vers Dakar

Avant d'aborder l'historique de l'origine géographique et ethnique de la migration vers Dakar, il semble utile, pour cadrer l'analyse, de regarder comment le flux migratoire global vers Dakar a évolué durant la période que nous allons considérer (de 1935 à 1989), pour constituer la population de migrants observée dans l'enquête. Comme nous le verrons tout d'abord, il faut prendre, dans cette analyse longitudinale, d'importantes précautions méthodologiques car nous traitons ici des données d'enquête rétrospective qui sont, dans le contexte démographique qui caractérise Dakar durant notre période de référence (natalité, mortalité et migrations), diversement biaisées. Malgré ces différents biais et en en corrigeant certains, ces données rétrospectives fournissent un bon aperçu historique des tendances de l'évolution du flux migratoire vers Dakar. Pour compléter le cadre de l'analyse, nous décrivons ensuite rapidement la structure par sexe et âge à l'arrivée à Dakar de l'ensemble de cette population migrante.

1.1 Biais d'observation, redressements et précautions...

Rappelons d'abord que les données d'enquêtes rétrospectives en général ne peuvent prétendre à une bonne fiabilité statistique quant aux estimations d'effectifs lorsqu'on s'éloigne dans le passé de la date d'enquête. Plus on recule dans le temps, et plus une part importante de la population qui vivait au lieu d'observation à la date considérée, échappe à l'enquête par les effets cumulés de la mortalité et de l'émigration qui s'appliquent durant la période qui sépare cette date de la date de l'enquête. L'écart entre l'effectif observé et l'effectif réel, minime pour les périodes qui précèdent immédiatement l'enquête, ne peut plus être négligé dès lors qu'on utilise les données pour une analyse historique. Ce biais affecte l'estimation rétrospective de tous les effectifs de population, donc en particulier l'estimation du flux d'arrivée des migrants qui va nous intéresser ici.

Il est difficile d'évaluer a priori les rôles respectifs de la mortalité et de l'émigration dans cette sous-estimation des flux, cependant il apparaît immédiatement que les deux facteurs opèrent selon des modalités différentes.

L'effet de la mortalité croît de manière exponentielle avec le temps. Dans le cas des migrants, dont la structure par âge à l'arrivée à Dakar est très concentrée sur les jeunes adultes, nous verrons que la mortalité peut être tenue pour presque négligeable durant les quinze premières années précédant l'enquête; cette population est alors peu concernée par la forte mortalité infantile ou par la mortalité aux âges élevés. Mais la mortalité augmente ensuite assez vite, touchant les migrants arrivés jeunes qui ont vieillis, pour atteindre plus de la moitié de l'effectif réellement présent quarante ans auparavant. Intuitivement, on comprend que la régularité du phénomène le rende modélisable à partir de quelques données de base sur la mortalité à Dakar et ceci permettra, comme nous le verrons, d'évaluer le biais qu'il introduit et de redresser les données.

Il en va malheureusement autrement de l'effet de l'émigration. Si l'on considère l'ensemble de la population résidente à Dakar (natifs et non natifs), l'émigration, phénomène plus sensible à la conjoncture économique, peut concerner des effectifs importants à certaines périodes. Mais les données statistiques précises manquent pour évaluer les biais introduits à chaque période de l'observation rétrospective. En ce qui concerne l'estimation des flux d'arrivée des migrants, le biais provient de la sortie "définitive" (non suivie de retour) du lieu d'observation (Dakar) d'une partie des immigrants arrivés à la date que l'on considère, durant l'intervalle de temps qui sépare cette date de la date de l'enquête. On peut distinguer dans ce cas trois types principaux d'émigration :

- les retours au lieu d'origine ou à un autre lieu du parcours migratoire antérieur à la migration vers Dakar, après une période courte de résidence à Dakar (fin d'études ou de contrats, échec de l'insertion professionnelle ou résidentielle à Dakar etc...),
- les retours, surtout au lieu d'origine, de migrants ayant accomplis tout ou partie de leur vie active à Dakar (retraite, mutations de fonctionnaires dans leur région d'origine etc...),
- les départs de Dakar au cours de la vie active pour d'autres destinations migratoires (mobilité professionnelle, migration internationale etc...).

Le premier type d'émigration doit, à plusieurs titres, être considéré à part. Tout d'abord, puisqu'il a lieu en majorité durant une courte période suivant l'arrivée à Dakar (entre un et cinq ans), l'effet de

sous-estimation rétrospective des flux qu'il entraîne est rapide : il affecte, dès que l'on s'éloigne de plus de deux ou trois ans de la date d'enquête, toutes les estimations rétrospectives. D'autre part, du moins est-ce l'hypothèse que l'on peut faire si l'on néglige les effets de l'évolution à moyen et long terme de l'économie sur ce type de retour, le biais est à peu près constant au cours du temps (en pourcentage du flux observé). Enfin et surtout, on doit considérer que ce type d'émigration constitue la différence entre l'immigration totale vers Dakar et l'immigration qu'on peut appeler "durable", or dans le cadre problématique qui est celui de l'étude IFAN/ORSTOM : l'analyse des modalités de "l'insertion urbaine", il est naturel de s'intéresser plutôt à cette migration durable. Dans cette perspective, ce ne sont plus les estimations pour les périodes anciennes qui sont sous-estimées, mais au contraire le flux de migration durable durant les périodes les plus récentes qui est surestimé (en pratique cette surestimation n'affecte que la seule période quinquennale précédant immédiatement l'enquête, durant laquelle la migration temporaire joue un rôle important - voir graphique 2). Il ne s'agit donc pas, pour ce biais spécifique, de tenter de corriger les estimations rétrospectives, mais simplement d'apprécier le chiffre d'immigration récente fourni par l'enquête en tenant compte du rôle cette migration "temporaire".

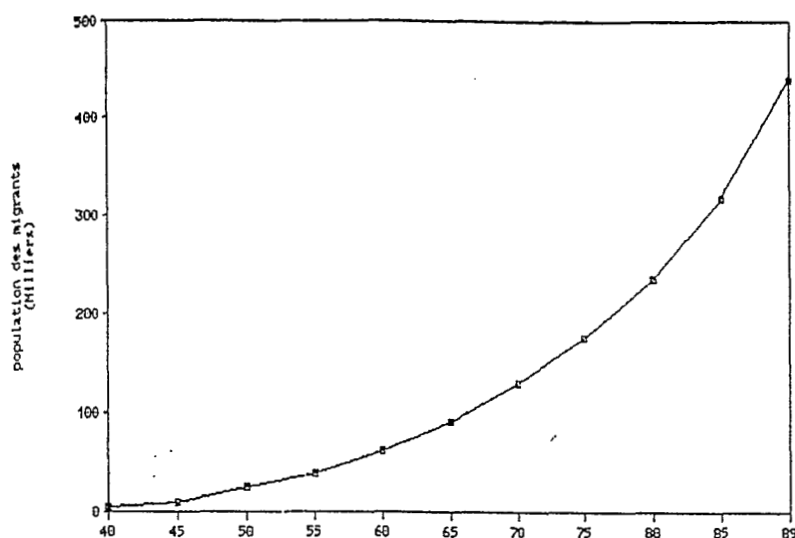
En ce qui concerne les deux autres type d'émigration, comme nous l'avons dit, les données statistiques fiables sont trop rares pour envisager de corriger les données de l'enquête rétrospective des biais qu'ils introduisent. Tout au plus peut-on penser, hypothèse que nous tenterons plus loin d'étayer à partir des données des recensements, que dans le contexte de villes qui ont connu et connaissent encore une forte croissance migratoire, l'effet de ces types de migration sur l'estimation rétrospective des flux est largement inférieur à celui de la mortalité, pour les périodes anciennes, et probablement même à celui des migrations temporaires.

L'ensemble de ces distorsions seront en fait peu gênantes dans la suite de l'analyse où l'on s'intéressera aux parts relatives dans la migration totale des flux provenant de diverses origines géographiques : on considérera alors, hypothèse vraisemblable, que les différents biais affectent de manière indifférenciée les populations des différentes origines. En revanche lorsqu'on veut une indication sur l'évolution du flux migratoire global, le problème est différent : les effectifs d'arrivées de migrants correspondants aux périodes anciennes étant les plus sous-estimés, la méthode conduit à une surestimation de la croissance de la migration (Graphique 1). L'effet de la mortalité sur les observations rétrospectives prend une importance particulière dans le cas de l'enquête faite à Dakar. Toutes les études récentes en effet, s'accordent pour constater un "retard" de la transition démographique en Afrique, la démographie du continent restant caractérisée par des taux de natalité et de mortalité très élevés en comparaison d'autres régions du Tiers Monde ¹. En ce qui concerne la mortalité au Sénégal, et plus particulièrement à Dakar, les diverses sources disponibles ² permettent de situer son niveau actuel aux environs de 15 pour mille pour l'ensemble du pays (la mortalité moyenne en Amérique Latine, par exemple, est d'environ 7,5 pour mille), avec un différentiel très important entre milieu rural et urbain. La mortalité à Dakar, qui nous intéresse directement ici, est en particulier beaucoup plus faible : en 1970-71 par exemple, selon GARENNE et CANTRELLE (1985), le taux brut national de mortalité était de 20,3 pour mille et seulement de 11 pour mille dans la capitale.

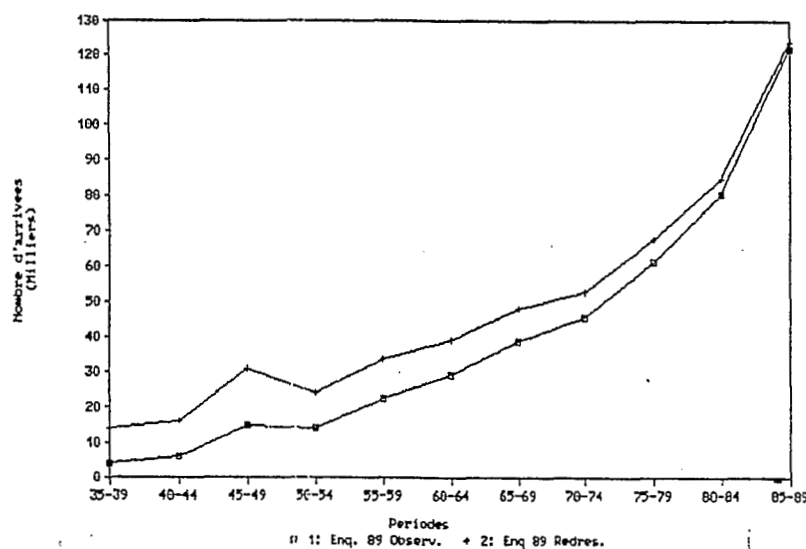
1 : voir par exemple l'article de Ph. FARGUES : "La transition démographique africaine, bilan depuis 1950 et perspectives" in Population et société en Afrique au sud du Sahara, sous la direction de D. TABUTIN, L'HARMATTAN, PARIS, 1988.

2 : Ces sources sont en fait assez contradictoires : N. LOPEZ-ESCARTIN et L.SAVANE (1991) parlent de 20 pour mille en 1980 et Ph. FARGUES (1988) de 21,2 en moyenne sur la période 1980-1985, alors que M. GARENNE et P. CANTRELLE (1985), dont les estimations sont probablement les plus fiables, constatent une baisse significative de la mortalité sénégalaise entre 1970 (20,3) et 1980 (17,6), ce qui rend vraisemblable l'hypothèse d'une mortalité actuelle d'environ 15 pour mille.

Graphique 1 : croissance de la population cumulée des migrants arrivés pour la première fois à Dakar après 1935, d'après l'observation rétrospective réalisée par l'enquête IFAN/ORSTOM de 1989



Graphique 2 : Répartition des dates de dernières installations à Dakar des migrants observés dans l'enquête IFAN/ORSTOM de 1989, par tranche quinquennale depuis 1935 (population totale des migrants, effectifs observés et redressés)



générale de la courbe est assez peu affectée par le biais, même avec l'hypothèse de mortalité assez forte que nous avons faite. L'enquête rétrospective apparaît donc comme un outil assez robuste d'observation des faits migratoires et de leur évolution.

Mais dans l'observation rétrospective, les biais dus à la mortalité et aux sorties "définitives" de Dakar, n'affectent pas que l'estimation des effectifs de population, ils perturbent également l'estimation de la structure par âge de ces populations à une date donnée, et donc les caractéristiques

3 : Ces données concernent l'espérance de vie à la naissance d'après les données de l'état civil de Saint-Louis depuis 1930, qu'on pense en général surestimée à cause de fréquentes non déclarations de décès, et les éléments sur l'évolution de la mortalité au Sénégal réunis par GARENNE et CANTRELLE dans l'ouvrage édité par VALLIN et LOPEZ (1985).

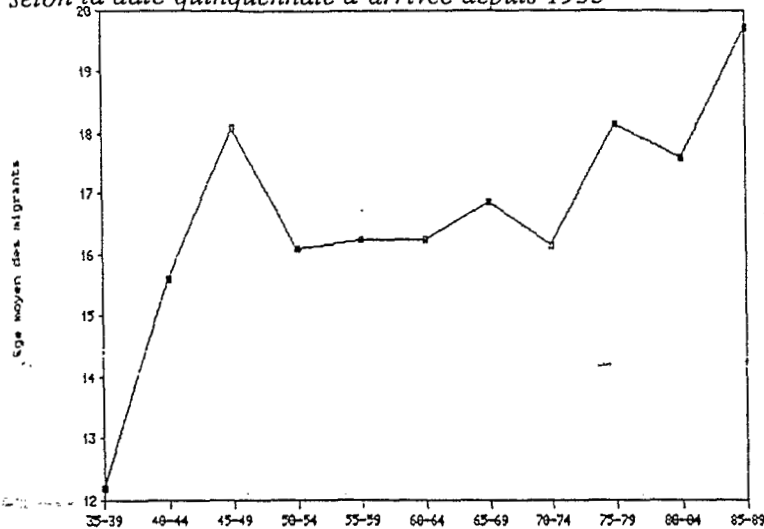
4 : La procédure, mise au point par Ch. GUILMOTO, est exposée dans ses principes en annexe.

Compte tenu de ce contexte démographique, il nous est apparu important d'essayer, à partir de quelques données historiques concernant la mortalité au Sénégal³, de construire une procédure pour redresser les données de l'enquête de ce biais important⁴. Le graphique 2 montre que ce redressement est utile pour obtenir à partir des données rétrospectives des indications sur l'évolution historique des effectifs d'immigrants vers Dakar : si la correction apparaît de peu d'importance pour l'estimation des flux durant les quinze premières années de la période d'observation rétrospective (le redressement reste inférieur à 10% de l'effectif observé), en revanche elle devient rapidement très significative après vingt ans, pour atteindre 100% de l'effectif quarante ans avant l'enquête. Rappelons à nouveau ici que nous ne tenons pas compte des départs de Dakar de ces mêmes immigrants; les tendances mises en évidence après redressement des données sont donc grosso modo celles de la migration "définitive" vers Dakar, sauf en ce qui concerne la période 1985-1989 où une part non négligeable du flux observé, qu'on peut évaluer grossièrement, d'après le graphique 2, à environ 10% du total, est constitué de migrants temporaires.

Mais finalement, l'allure

socio-économiques dépendantes de l'âge. Une analyse historique des caractéristiques socio-démographiques de la population sur une longue période est donc difficile à partir de telles données. Pour les migrants par exemple, les effets de la mortalité et des départs de Dakar perturbent beaucoup les caractéristiques observées pour les promotions⁵ anciennes.

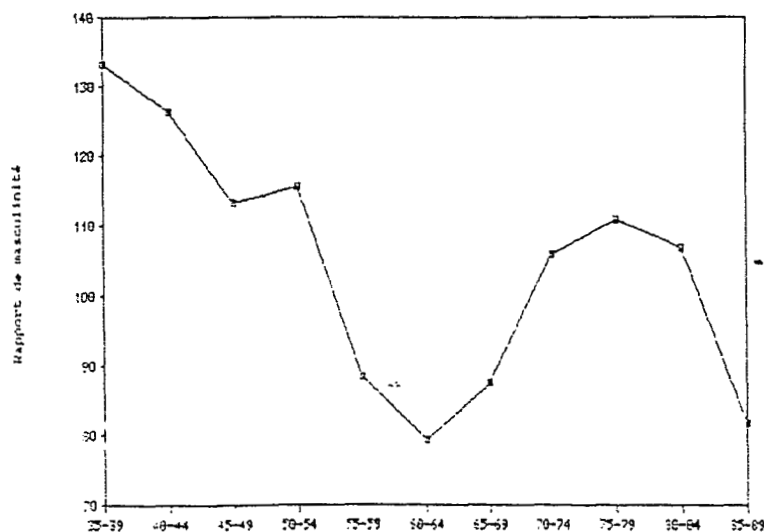
Graphique 3 : Age moyen de la population migrante observée dans l'enquête en 1989 à sa dernière installation à Dakar, selon la date quinquennale d'arrivée depuis 1935



A cet égard, le graphique 3 des âges moyens des migrants à leur arrivée à Dakar est instructif : les différents biais identifiés jusqu'à présent s'ajoutent à la fragilité des estimations basée sur des effectifs d'échantillon trop faibles pour les périodes anciennes, ce qui rend l'interprétation très difficile. Il y a probablement une augmentation de l'âge moyen depuis 1935, mais sûrement pas dans les proportions indiquées par les données. Pour s'en tenir à l'identification d'un seul biais important dans ce cas, citons la mortalité importante avant 1950 (taux brut de mortalité de 42 pour mille entre 1942 et 1944 et de 21 pour mille entre 1945 et 1949⁶), qui touche

préférentiellement les migrants plus âgés à leur arrivée, abaissant artificiellement l'âge moyen à l'arrivée pour les périodes anciennes. Cet exemple montre bien qu'on peut difficilement, à partir de ce type de données, reconstituer la structure par âge qu'avait une sous population donnée à une date éloignée de l'enquête. En revanche, sous l'hypothèse déjà invoquée que les biais sont identiques pour tous, on peut comparer les structures de sous-populations différentes; nous le ferons d'ailleurs dans la suite pour les structures par âge à l'arrivée à Dakar selon le lieu de naissance.

Graphique 4 : Evolution du rapport de masculinité chez les migrants par période quinquennale d'arrivée depuis 1935



Par contre l'estimation rétrospective d'autres caractéristiques démographiques n'est que très peu affectée par ces différents biais. C'est le cas par exemple de la structure par sexe des populations de migrants, si l'on fait abstraction de l'effet que peut avoir l'espérance de vie différente entre hommes et femmes à priori négligeable sur ces populations en majorité jeunes; on peut alors observer directement l'historique de certains phénomènes. Le graphique 4, par exemple, met en évidence l'évolution des rôles respectifs des migrations féminines et masculines dans l'immigration vers Dakar, avec de fortes variations du rapport de masculinité,

phénomène intéressant sur laquelle nous reviendrons dans la suite de l'analyse.

⁵ : Dans tout le texte, ce terme désigne l'ensemble des migrants arrivés à Dakar à une même époque. Les données analysées dans la suite sont représentatives des 11 promotions quinquennales de migrants, arrivées à Dakar depuis 1935.

⁶ : D'après GARENNE et CANTRELLE in "La lutte contre la mort" -1985 p 310.

1.2 Comparaison aux données des recensements et de l'enquête démographique nationale de 1961

Dans les paragraphes qui précèdent, la critique à laquelle nous avons tenté de soumettre l'estimation rétrospective d'effectifs de population à partir des données de l'enquête IFAN/ORSTOM est de nature "interne"; elle consiste à identifier, en essayant d'en corriger l'effet, certains facteurs de sous ou surestimation propres à la méthodologie. Avant d'engager l'exploitation proprement dite de ces données historiques estimées, nous voudrions compléter cette critique en essayant, de manière "externe" cette fois, d'évaluer leur fiabilité une fois corrigé le biais important dû à la mortalité. Pour cela, nous les comparerons aux résultats des opérations statistiques nationales les plus fiables menées au Sénégal depuis 1955⁷, mais précisons tout d'abord les définitions des populations mesurées par les différentes sources.

Les comparaisons porteront sur la population résidente (présente ou absente) de l'agglomération, dont la définition est constante pour toutes les sources : est considérée comme résidente à Dakar, toute personne résidant habituellement dans un ménage de l'agglomération depuis au moins six mois. L'échantillon soumis à l'enquête IFAN/ORSTOM est en fait représentatif de la population résidente africaine de l'agglomération Dakar-Pikine. Cette distinction entre population africaine et population totale, en vogue durant la période coloniale (recensement de 1955 et enquête démographique de 1961), a été abandonnée depuis l'indépendance par la Direction de la Statistique (recensements de 1976 et 1988). Dans le cas de l'enquête IFAN/ORSTOM, l'exclusion de la population non africaine du champ de l'étude tient au caractère a priori très spécifique des modalités d'insertion dans la ville des communautés non originaires d'Afrique Noire, en particulier européennes et libano-syriennes⁸. Pour raisonner sur une définition constante de la population totale de référence (population africaine), nous avons exclu des populations totales censitaires de 1976 et 1988, les individus nés hors de l'Afrique subsaharienne.

En ce qui concerne la population immigrée, les publications issues des recensements de 1976 et 1988, comptabilisent d'une part la migration internationale et d'autre part la migration interne. Dans les tableaux par départements⁹, que l'on doit utiliser pour reconstituer la population de l'agglomération, est considérée comme migrant interne toute personne née dans un autre département que celui où elle est recensée. L'agglomération comprenant deux départements (Dakar et Pikine), retenir cette définition de la population immigrée revient à comptabiliser comme migrants des personnes nées à Dakar et résidant à Pikine (et vice et versa). S'agissant de cas de mobilité résidentielle très fréquents, intégrer cette migration intra-urbaine conduit évidemment à une surestimation importante de la population qui nous intéresse : celle des immigrants provenant de l'extérieur de l'agglomération. Par ailleurs, cette définition n'est pas applicable aux données fournies par l'enquête IFAN/ORSTOM, car l'information collectée sur les lieux de naissance se limite à la région, en distinguant leur partie urbaine et rurale. Pour résoudre le problème, nous avons choisi de comparer les différentes sources sur la base du chiffre de population des migrants nés hors de la région de Dakar, qui doit donc être considérée comme une estimation basse de l'immigration totale extérieure à l'agglomération puisqu'elle exclue les natifs du département de Rufisque.

Le tableau 1 résume l'évolution de ces différentes populations dans l'agglomération dakaroise de 1955 à 1988, et compare les estimations que fournit l'enquête rétrospective aux données des recensements et de l'enquête démographique de 1961. Les conclusions auxquelles conduit cette évaluation "externe" des données estimées d'après l'enquête nous semblent en très bonne cohérence avec les différentes hypothèses sur les biais et leur rôles respectifs que nous avons formulées plus haut.

Premièrement, le redressement du biais dû à la mortalité permet, comme nous l'espérons, de limiter (à un peu plus de 10%) et de rendre à peu près constant (sauf pour 1955) l'écart relatif qui existe entre la population de migrants estimée par l'enquête et la même population mesurée par les sources de référence (lignes 2, 3 et 4 du tableau). De ce point de vue, l'irrégularité observée en 1955 ne doit

7 : Ces données de population totale, population africaine et population des migrants africains de l'agglomération dakaroise (Dakar et Pikine), sont issues des publications de la direction de la statistique de la République du Sénégal (Bureau National du Recensement) : résultats des recensements de 1955 et 1976, résultats de l'enquête démographique nationale de 1960/1961 et résultats du recensement de 1988.

8 : voir ANTOINE et col. -1991- p 7.

9 : Au Sénégal, le département est l'unité administrative inférieure à la région, la région de Dakar, par exemple compte trois départements : Dakar, Pikine et Rufisque.

pas surprendre outre mesure, s'agissant d'une date déjà ancienne ou les deux chiffres, celui du recensement comme celui de l'enquête, peuvent être contestés.

Deuxièmement, l'effet des départs d'immigrants conduit effectivement à une sous-estimation systématique des flux par l'enquête et les populations résidentes immigrées mesurées par les autres sources sont donc approchées par défaut. L'ordre de grandeur et la stabilité de cette sous-estimation (de 10 à 12,7% en exceptant 1955), si on les rapprochent de l'évaluation que nous avons faite de la part de l'immigration "temporaire" dans le flux d'immigration totale (environ 10%), viennent à l'appui de notre précédent schéma d'hypothèses : une fois les données corrigées des effets respectifs de la mortalité et des retours d'immigrants après une courte période de résidence à Dakar (migration temporaire), les autres formes d'émigrations semblent n'affecter que faiblement la population des immigrés de Dakar.

Tableau 1 : Evolution de la population totale et de la population des migrants à Dakar d'après les recensements ou l'enquête démographique nationale de 1961 et l'enquête IFAN/ORSTOM (estimations rétrospectives aux mêmes dates)

Dates	55	61	76	88
<u>Effectifs</u>				
1. Pop. totale africaine rect.	191.342	336.580	795.809	1.289.844
2. Pop. des migrants rect.	100.149	183.772	336.240	483.367
3. Pop. des migrants enq.	101.352	164.448	293.596	424.841
4. Ecart enq./rect. (%)	1,2	-10,5	-12,7	-12,1
<u>Proportions</u>				
5. Prop. mig/tot rect. (%)	52,3	54,6	42,3	37,5
6. Prop. mig/tot enq. (%)	53,0	48,9	36,9	32,9
<u>Taux annuels moyens</u>				
7. Crois. glob. pop afr. rect. (%)		9,9	5,9	4,1
8. Crois. migr. rect. (%)		6,2	2,5	1,4
9. Crois. migr. enq. (%)		4,9	2,2	1,3
10. Hyp. crois. naturelle		3,6	3,4	3
11. Estimation émigration rect.		0,0	0,0	0,3

1.3 Evolution du flux migratoire global vers Dakar

L'objet des développements méthodologiques et critiques qui précèdent était de montrer que, dans le contexte de l'importante croissance migratoire que connaît Dakar, et une fois les principaux biais maîtrisés, les données de l'enquête rétrospective IFAN/ORSTOM constituent une très bonne base pour procéder à l'analyse historique de cette croissance. Nous pouvons maintenant examiner conjointement les estimations rétrospectives du flux que permet l'enquête (graphique 2) et les données de populations et de croissance résumées dans le tableau 1, pour analyser, dans ces grandes lignes, la croissance de l'agglomération dakaroise. Pour simplifier, on peut considérer trois périodes dans l'évolution du flux migratoire global depuis 1935.

- Période 1 : durant les vingt premières années de notre période d'analyse (1935-1954), le flux de migration vers Dakar passe d'environ 3000 migrants par an durant la période 1935-1944 à plus de 6000 migrants par an dans la deuxième moitié des années quarante, puis cette forte croissance marque nettement le pas au début des années cinquante (environ 4800 migrants par an). La population africaine de l'agglomération, estimée à 85.500 personnes par le dénombrement administratif de 1936¹⁰, a plus que doublée durant la période pour atteindre 191.000 personnes en 1955; parmi elles un peu plus de 100.000 migrants, soit une proportion de 52%. Dans cet

¹⁰ : voir V. MARTIN -1958- p 6

accroissement de la population totale, qui correspond à un taux de croissance annuel moyen de 4,3% sur la période, il est difficile étant donné l'absence de mesure fiable de la population immigrée avant le recensement de 1955, de chiffrer précisément les parts respectives des croissances migratoire et naturelle. L'estimation des effectifs d'immigrants durant cette période, à l'aide des données de l'enquête, conduit cependant à penser que le taux de croissance migratoire moyen a été de plus de 3%. L'accroissement naturel à cette époque, dans une ville à population très jeune, ne pouvant guère être inférieur à 3% annuel, on doit considérer, soit que le chiffre de population du dénombrement de 1936 a été surestimé, soit que l'émigration a été assez importante (près de 2% annuel) durant cette période. Il semble en tout cas que durant ces vingt ans, croissance naturelle et immigration contribuent de façon à peu près équivalente à l'accroissement global de la population dakaroise.

- Période 2 : Après la baisse de l'immigration au début des années cinquante, les vingt années suivantes (1955-1974) sont une période de forte reprise dans les années 1955 à 1959, puis d'augmentation plus modérée ensuite; le flux annuel passe d'environ 7.000 individus en 1955 à près de 10.600 en 1974. Le nombre de migrants résidant à Dakar triple durant la période, passant d'environ 100.000 personnes en 1955 à plus de 300.000 à la fin de 1974 (336.000 au recensement de 1976 pour une population africaine totale de 796.000), mais leur importance relative dans la population totale, 42% en 1976, en baisse de 10% par rapport à 1955, montre que durant cette période, l'équilibre entre accroissement naturel et accroissement migratoire qui caractérisait la période précédente s'est rompu. L'enquête démographique nationale de 1960 vient à point pour nous permettre de détailler les étapes de cette évolution (tableau 1). La deuxième moitié des années cinquante a indiscutablement constitué la période de plus forte croissance démographique de l'agglomération de Dakar durant la période historique que nous analysons : avec un taux annuel moyen pendant ces six ans de 9,9% et une croissance due en majorité aux migrations (6,2% pour environ 3,6% de croissance naturelle annuelle), on peut même parler d'explosion (à ce rythme, la population double en un peu plus de sept ans !). A. SECK, dans l'ouvrage qu'il consacre dans la fin des années soixante à la ville, a souligné le caractère exceptionnel de cette période en attribuant cette croissance record à la conjonction des événements politiques qui ont marqués Dakar et sa région à la fin de l'AOF et au début de l'indépendance¹¹. Mais, alors que dans d'autres capitales d'Afrique, comme Abidjan, Lagos ou Kinshasa, l'indépendance marque le début de longues périodes de croissances migratoires très importantes¹², on assiste au contraire à Dakar à un ralentissement sensible de la croissance démographique dès 1960 (5,9% annuel entre 1961 et 1976), dû pour l'essentiel à une augmentation relativement faible du flux migratoire de 1960 à 1975. Durant la période 1961 à 1976, la population africaine totale est multipliée par 2,4 et la population immigrée seulement par 1,8; l'accroissement migratoire (2,5% par an en moyenne) est devenu, sur l'ensemble de la période, nettement inférieur à l'accroissement naturel qui demeure important (3,4% environ). Ainsi s'est mis en place le régime de croissance démographique qui caractérise Dakar jusqu'à nos jours.

- Période 3 : depuis 1975, la croissance des effectifs d'immigrants s'est nettement accélérée : 13.500 personnes par an entre 75 et 79, 17.000 de 80 à 84 et 24.800 depuis 85. Néanmoins, étant donnée l'importance actuelle de la population totale (près de 1.400.000 en 1989), ces chiffres donnent une croissance migratoire somme toute raisonnable (1,4% annuel). En l'absence de chute significative de la fécondité, l'accroissement naturel qui reste important (aux alentours de 3% annuel), demeure, étant donné le rôle modeste de l'émigration (certainement inférieure à 0,5% par an), le facteur déterminant de la croissance démographique de l'agglomération. Elle restera probablement importante (4,1% par an entre 1976 et 1988) tant que le Sénégal n'aura pas achevé sa transition démographique.

En conclusion, les modalités de la croissance démographique de la capitale sénégalaise que nous venons d'évoquer, qui résume assez bien la baisse de la part des migrants dans la population totale depuis 1960 (54,6% en 1961, 42,3% en 1976 et 37,5% en 1988), nous éloignent des schémas évolutifs de la migration et de l'urbanisation qu'on observe à la même époque dans d'autres capitales d'Afrique de l'Ouest, où la proportion de migrants a cru très fortement jusqu'en 1980 ou 1985 et tend à chuter très brutalement depuis, sous les effets de la crise et de la fermeture du marché du travail. Sans doute la crise agricole et industrielle qui affecte le Sénégal plus tôt que d'autres pays de

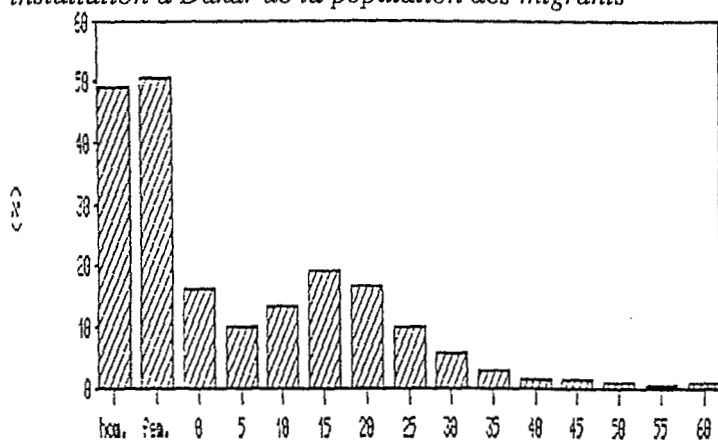
11 : voir SECK, 1970, pp 212-213

12 : voir par exemple ANTOINE et Col.-1992- pp 5-8

la région, ajoutée à la perte d'importance géostratégique de Dakar avec la fin de l'AOF, a-t-elle eu sur l'immigration vers la capitale un effet limitant précoce et durable qui explique cette croissance démographique relativement raisonnable.

1.4 Structure par sexe et âge à la dernière installation à Dakar de la population des migrants

Graphique 5 : Structure par sexe et âge à la dernière installation à Dakar de la population des migrants



Compte tenu de l'importance de la migration récente, la structure par sexe et âge à la dernière installation à Dakar de la population totale immigrée observée dans l'enquête est relativement peu biaisée par l'effet de la mortalité. La répartition par âge, typique d'une population de migrants et qu'on retrouve dans bien d'autres lieux d'immigration en Afrique ou ailleurs, est concentrée sur les tranches d'âge des très jeunes actifs ou des enfants en âge de scolarité (10 à 24 ans) qui représentent à eux seuls la moitié (49,8%) des migrants. L'importance de la migration féminine (les femmes sont majoritaires dans la population immigrée : 51% pour 49%

d'hommes) est en revanche plus originale dans le contexte africain où "dans la majorité des milieux urbains (...), il y a plus d'hommes que de femmes par l'effet d'une migration rurale sélective" (J. GREGORY, 1988). Cette féminisation de la migration vers Dakar est en fait très récente : en 1980, N. NDIAYE observait à partir de l'enquête nationale "population, main d'oeuvre et migration" un quotient de 106,7 hommes pour 100 femmes dans la population immigrées à Dakar âgée de plus de 10 ans alors que ce même ratio est de 98,4 en 1989 d'après l'enquête IFAN/ORSTOM¹³. La comparaison entre le rapport de masculinité dans la population des migrants ayant moins de cinq ans de résidence mesuré par le recensement de 1988 (99,8) et ce même quotient estimé d'après l'enquête de 1989 (82,4)¹⁴, montre la même tendance récente à une forte féminisation de la migration vers Dakar qu'indiquait clairement le graphique 4. Reste à expliquer ces variations très importantes et rapides de la composition par sexe du flux migratoire vers Dakar; nous avancerons plus loin quelques hypothèses, mais elles ne constituent, à ce stade, que des explications partielles. Notons enfin la fréquente migration de jeunes ménages avec enfants (importance des tranches 25-34 ans et moins de 5 ans), ainsi que l'importance de la migration des enfants d'âge scolaire (4-14 ans). Ces caractéristiques générales sont celles que nous garderons en mémoire dans la suite de l'analyse pour apprécier la spécificité des populations migrantes de différentes origines.

Dans ce contexte de croissance régulière des effectifs d'immigrants, comment la composition de la migration selon son origine géographique et ethnique a-t-elle évoluée depuis 1935 ? Quelles sont les similitudes et les spécificités socio-démographiques qui rassemblent ou distinguent les différents flux régionaux ? Nous allons maintenant examiner ces questions à partir des données de l'enquête, en prenant en compte la migration nationale et étrangère; pour les sénégalais, nous distinguerons, dans les différentes origines régionales (région de naissance), la migration rurale et la migration urbaine.

13 : S'agissant d'estimation par sondage, il faut considérer ce chiffre comme précis à environs 4% près; intervalle de confiance à 95% : [94,4 ; 102,4]

14 : L'estimation est ici faite à partir d'un échantillon plus restreint, donc avec un intervalle de confiance plus large : [74,4 ; 90,4].

2 L'évolution de la composition de la migration selon l'origine géographique et ethnique des migrants depuis 1935

2.1 Données et méthodes

L'enquête ménage de l'étude "insertion urbaine" réalisée par l'IFAN et l'ORSTOM en 1989 nous renseigne sur le lieu de naissance, l'ethnie et la date de dernière installation à Dakar de 5613 immigrants, représentatifs de la population arrivée depuis 1935 dans la ville et y résidant en 1989, population estimée d'après l'enquête à environ 440.000 personnes. Deux analyses factorielles des correspondances (AFC) permettent l'analyse, durant cette période, de la composition de la migration selon les lieux d'origine et l'ethnie. En ce qui concerne les variables principales (Tableau 2), les deux AFC portent respectivement sur le tableau croisant les 34 modalités du lieu de naissance avec les 11 périodes quinquennales possibles pour la date de première arrivée de 1935 à 1989 (analyse lieux de naissance x dates d'arrivées) et sur le tableau croisant les 10 modalités de l'ethnie avec les mêmes périodes quinquennales (analyse ethnies x dates d'arrivées).

Tableau 2 : Les modalités de l'origine géographique et ethnique de la migration vers Dakar et leur poids relatif en % du flux total durant la période 1935-1989

Lieux de naissance			
Sénégal			
Rural		Urbain	
Thiès rural (THSR)	12,1	Thiès urbain (THSU)	7,6
Saint-Louis rural (STLR)	8,5	Saint-Louis urbain (STLU)	5,7
Ziguinchor rural (ZIGR)	7,9	Kaolack urbain (KCKU)	4,2
Louga rural (LOGR)	6,9	Diourbel urbain (DBLU)	4,0
Diourbel rural (DBLR)	6,3	Ziguinchor urbain (ZIGU)	3,6
Kaolack rural (KCKR)	4,1	Louga urbain (LOGU)	3,3
Fatick rural (FATR)	3,9	Fatick urbain (FATU)	1,4
Kolda rural (KOLR)	1,4	Kolda urbain (KOLU)	0,9
Tambacounda rural (TABR)	0,7	Dakar urbain (DAKU)	0,9
Dakar rural (DAKR)	0,6	Tambacounda urbain (TABU)	0,5
Etranger			
Rural		Urbain	
République de Guinée rural (GCKR)	2,7	République de Guinée urbain (GCKU)	1,7
Mali rural (MALR)	0,7	Autres pays d'Afrique urbain (APAU)	1,4
Guinée Bissau rural (GBIR)	0,5	Mali urbain (MALU)	0,6
Gambie rural (GABR)	0,2	Mauritanie urbain (MAUU)	0,5
Autres pays d'Afrique rural (APAR)	0,1	Autres pays non africains urbain (APEU)	0,5
Mauritanie rural (MAUR)	0,1	Gambie urbain (GABU)	0,4
		Guinée Bissau urbain (GBIU)	0,3
		Cap vert urbain (CVTU)	0,2
Ethnies			
<i>Principales</i>		<i>Autres</i>	
Wolof (WOLO)	37,0	Divers ethnies du sud Sénégal (Mandjak, Balant, etc DIVS)	6,1
Sérère (SERE)	16,3	Mandingue (MAND)	5,3
Toucouleur (TOUC)	12,0	Lebu (LEBU)	3,8
Peul (PEUL)	7,8	Autres ethnies (Malinké Soocé et ethnies étrangères AUTE)	3,2
Diola (DIOL)	7,4	Divers ethnies du nord Sénégal (Soninké, Maure DIVN)	1,1

Pour déceler d'éventuelles différences de structure par âge et sexe entre populations migrantes d'origines géographiques ou ethniques différentes, on a adjoint aux variables principales 15 modalités supplémentaires qui ne participent pas à la définition des axes de l'analyse factorielle (2 pour le sexe et 13 pour l'âge à l'arrivée à Dakar en tranches quinquennales). L'analyse que nous allons présenter maintenant, prend en compte, outre les résultats des AFC, ceux d'une classification

ascendante hiérarchique (CAH) des lieux d'origines établie à partir de la même table de correspondance (origines x dates d'arrivées); les conclusions auxquelles aboutissent les deux méthodes sont totalement convergentes. Enfin nous exploiterons au fur et à mesure de l'analyse typologique les résultats de tabulations portant sur les autres variables du questionnaire ménage : principalement le statut matrimonial, le statut d'activité et le niveau d'instruction.

2.2 Schéma général : l'évolution de la part de trois grands espaces géo-culturels dans la migration totale vers Dakar

Les résultats de l'analyse des données permettent de construire une typologie assez détaillée des lieux d'origine de la migration selon l'évolution des flux migratoires qu'ils dirigent vers Dakar depuis 1935, autrement dit de faire un historique assez fin de l'origine géographique de la migration durant cette période. Le phénomène majeur de cette "histoire" de la migration vers Dakar, est l'évolution au cours du temps de la contribution de trois grands espaces géo-culturels.

Le premier espace est un milieu à dominante rurale qui correspond à ce qu'on peut appeler l'hinterland rural de Dakar : Ferlo (Louga et Diourbel rural), région de Thiès (Thiès rural), pays Sérère (Fatick rural) et Sine-Saloum (Kaolack rural). Il s'agit, pour la majorité des zones peuplées, des campagnes du bassin arachidier situées dans les pays Wolof et Sérère. La grande majorité des originaires de ces régions sont donc Wolof (50%) et Sérère (32%), et ils constituent la majorité (53%) de la migration rurale qui, avec 61% du flux migratoire total, reste dominante à Dakar.

Le second espace est moins homogène puisqu'il se compose d'une part des campagnes de la vallée du Fleuve Sénégal (Saint-Louis rural) où l'économie est dominée par l'agriculture, l'élevage et la pêche et d'autre part des villes de la moitié Nord du pays : Thiès, Diourbel, Louga, Saint-Louis et les villes moyennes de leurs régions respectives. En simplifiant nous appellerons cet ensemble le Nord Sénégal. L'hétérogénéité de cet espace se traduit dans la composition ethnique de la migration : Toucouleur, Peul et autres ethnies du nord (Soninké et Maure) dominent dans les originaires des campagnes du Fleuve, tandis que les Wolof sont majoritaires chez les migrants urbains du nord, associés à diverses autres ethnies : Wolof et Toucouleur de Saint-Louis, Wolof de Louga, Wolof et Sérère de Diourbel, Wolof Sérère Lébu et Toucouleur de Thiès.

Par ailleurs nous rattacherons à cet espace migratoire les migrations d'origine urbaine en provenance du Mali et des îles du Cap Vert, toutes deux relativement marginales, mais dont l'évolution historique est comparable à celle de la migration nord sénégalaise.

Enfin le troisième ensemble, également hétérogène, a trois composantes :

- l'espace rural des régions de la Casamance (Ziguinchor et Kolda) et du Sénégal oriental (Tambacounda)
- les villes du Sud et de l'Est du pays (Kaolack, Ziguinchor, Kolda, Tambacounda et les villes plus petites de ces régions)
- l'étranger où la république de Guinée est majoritaire (Guinée rurale et urbaine, Guinée Bissau rurale et urbaine, Mali rural, Gambie rurale et urbaine, Mauritanie rurale et urbaine et autres pays d'Afrique rural).

Simplifiant à nouveau, nous parlerons là de migration sud-sénégalaise et étrangère. Egalement diversifiée, la composition ethnique de cette migration se distingue de celle des deux premiers espaces géo-culturels puisque les Wolof n'y ont qu'un rôle minoritaire avec 6% du total; ils ne sont nombreux que dans les migrants originaires des villes des régions de Kaolack et Tambacounda. De Casamance, la migration vers Dakar est composée en majorité de Diola et d'autres ethnies du sud Sénégal (Mandjak, Balant etc); sont également représentés les Mandingue, Peul et Sérère. Les migrants du Sénégal oriental sont surtout des Mandingue (30%) et des Toucouleur (30%) auxquels s'ajoute des Wolof originaire des villes (16%). Enfin la migration des Peul originaires de Guinée (75% des Guinéens de Dakar sont Peul) constitue la principale composante (plus de 40% du total) de la population étrangère africaine immigrée à Dakar; viennent ensuite des groupes parfois importants de Mandjak, Diola, Mandingue et Sérère souvent originaires de Guinée Bissau et de Gambie. Au total, dans cet ensemble, les migrants Diola (27%) et des autres ethnies du sud (21%) sont les plus nombreux, suivit des Peul (18%) et des Mandingue (11%)

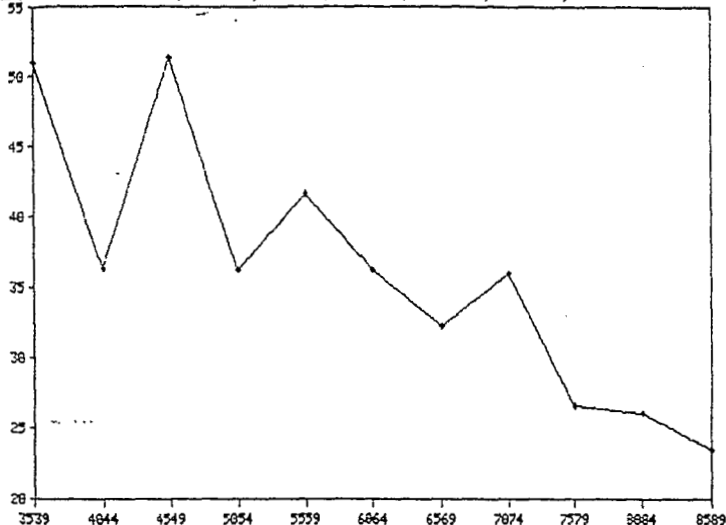
Tableau 3 : Part relative (en % de la migration totale), de trois grands espaces géo-culturels selon la date d'arrivée à Dakar des populations migrantes par tranche quinquennale depuis 1935

Périodes	3539	4044	4549	5054	5559	6064	6569	7074	7579	8084	8589	Total
Nord Sénégal	51,0	36,4	51,3	36,2	41,7	36,2	32,2	36,0	26,6	26,0	23,5	30,0
Hinterland rur.	34,7	49,4	29,6	40,7	35,7	31,6	38,5	31,6	36,7	37,1	33,7	35,2
Sud Sénégal & Etr.	14,3	14,3	19,0	23,2	22,6	32,2	29,3	32,4	36,7	36,9	42,9	34,8
Total 3 espaces	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

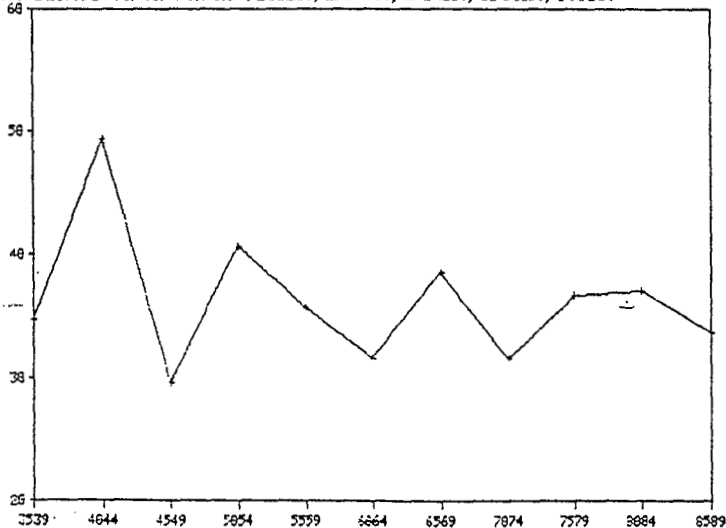
Comme le montre la dernière colonne du tableau 3, les trois grands espaces d'origine de la migration que nous venons de définir ont, sur l'ensemble de la période que nous analysons, des contributions assez équilibrées à la migration totale. Schématiquement, on peut dire qu'en 1989 à Dakar, 35% des migrants sont des ruraux du bassin arachidier ou du pays Sérère, 30% des migrants du Nord du Sénégal, 25% des originaires du Sud et 10% sont étrangers. Mais l'équilibre actuel est le résultat de flux migratoires régionaux dont les intensités ont largement variées.

Graphique 6 : Part relative dans la migration totale vers Dakar (en %) des populations migrantes originaires de trois espaces géo-culturels, par tranche quinquennale depuis 1935

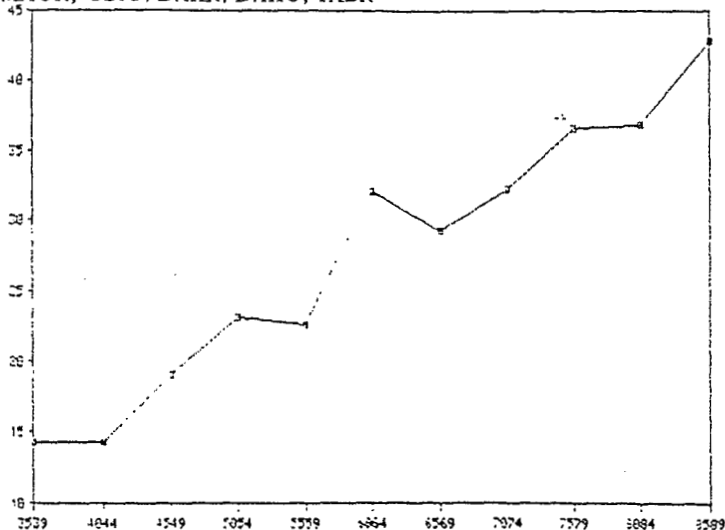
1. Nord : STLR, THSU, SILU, DBLU, LOGU, MALU, CVTU



2. Hinterland rural : THSR, LOGR, DBLR, KCKR, FATR



3. Nord : ZIGR, KOLR, FATU, GBIR, TABU, GABU, GABR, KCKU, ZIGU, KOLU, MALR, APAR, GCKR, GCKU, APAU, APEU, MAUU, MAUR, GBIU, DAKR, DAKU, TABR



Le graphique 6 montre en effet que la part respective de chaque espace fluctue depuis 1935 et que la composition géographique de la migration s'est modifiée assez radicalement au cours de notre période d'observation.

Avant 1960, la migration en provenance des deux premiers espaces, l'hinterland rural et le nord du pays domine largement (autour de 80% du total). La migration en provenance du Nord du pays joue alors un rôle très important : dépassant 50% du flux migratoire total vers Dakar entre 1935 et 1939 et de 1945 à 1949, sa part relative est encore de 42% entre 1955 et 1959. Au sein de cette migration du Nord, la migration Toucouleur depuis les campagnes de la vallée du Fleuve Sénégal est certainement celle qui a retenue le plus l'attention des chercheurs¹⁵, mais pour être le phénomène le mieux étudié, nous verrons qu'il n'est pas pour autant le seul flux migratoire important vers Dakar à cette époque. Quant au troisième espace migratoire que nous avons défini (Sud Sénégal et Etranger), il n'a avant 1950 qu'un rôle mineur : moins de 20% du flux migratoire total.

C'est précisément la croissance presque continue depuis 1945 de la migration originaires du Sud du Sénégal et de l'étranger qui constitue l'évolution majeure dans l'histoire récente de la migration vers Dakar. La part de ces migrations a cru très fortement de 1945 à 1964, passant de 14% à 32%. Elle rejoint à ce moment les migrations originaires des autres espaces pour atteindre 43% de la migration totale en 1989.

15 : On doit citer à ce sujet le remarquable travail de A. B. DIOP : "Société Toucouleur et migration, enquête sur l'immigration Toucouleur à Dakar", auquel nous nous référerons plus loin. Cette recherche, parue en 1960 et exploitant des données récentes à l'époque (enquêtes de 1958, recensement de 1955 et enquête démographique nationale de 1960), nous servira de référence à une date intermédiaire importante dans la période que nous analysons.

Actuellement le sud Sénégal et l'étranger constituent donc le premier espace d'immigration vers Dakar. Cette croissance s'est accomplie presque exclusivement (sauf entre 1970 et 1974) au détriment de la migration en provenance du nord du pays, qui ne représente plus que 23% de la migration en 1989. En revanche, la part de la migration en provenance du bassin arachidier et du pays Sérère est restée globalement stable depuis 1950 : elle est de 34% en 1989.

Si l'on veut, ne serait-ce qu'en termes hypothétiques, apprécier l'impact de ce phénomène de transfert des lieux d'origine de la migration sur le processus d'urbanisation de la capitale et évaluer quelles ont pu en être les causes dans les zones de départ, il faut tenter une analyse de l'évolution des effectifs de migrants provenant des différentes origines. Cette analyse est possible, comme nous l'avons vu précédemment, grâce au redressement des données et à condition de se limiter aux périodes récentes.

Tableau 4 : Effectifs des migrants originaires de trois grands espaces géo-culturels selon la date d'arrivée à Dakar par tranche quinquennales depuis 1965 (données observées en 1989 redressées de l'effet de la mortalité)

Périodes	6569	7074	7579	8084	8589
Nord Sénégal	15450	19132	17967	22163	29102
Hinterland rural	18481	16751	24823	31577	41724
Sud Sénégal & Etr.	14081	17210	24824	31411	53140
Total 3 espaces	48012	53093	67614	85151	123966

Dans le contexte de croissance modérée mais continue du flux migratoire global (l'effectif moyen annuel de migration totale vers Dakar est passé de 9.600 personnes par an en 1965 à 24.800 à la date de l'enquête, soit une multiplication par 2,6 en 25 ans), la modification géographique de l'origine de la migration correspond évidemment à des évolutions différenciées des flux en provenance des trois grands ensembles géo-culturels (tableau 4). Ainsi depuis 1965 l'effectif des migrants provenant du nord du Sénégal croît assez faiblement de 3.100 personnes par an en 1965 à environ 5.800 en 1989. La

croissance du flux des originaires du bassin arachidier et du pays Sérère est, elle, plus importante (3.700 migrants par an en 1965, 8.300 en 89). Pour la migration sud sénégalaise et étrangère, l'augmentation est beaucoup plus forte, particulièrement depuis 1975 : on passe de 2.800 migrants par an durant la période 1965-1969 à 5.000 entre 1975 et 1979, puis 6.300 entre 1980 et 1984 pour atteindre 10.600 individus par an depuis 1985. La population originaire de cet espace a donc cru dans Dakar à un rythme nettement supérieur à la population d'origine plus septentrionale et peut devenir, à terme, majoritaire dans la population immigrée.

Si pratiques soient-ils pour établir le schéma synthétique de l'évolution des origines de la migration vers Dakar depuis 1935, les grands agrégats que nous avons définis jusqu'à présent n'ont pas de réelle homogénéité géographique, ethnique, économique ou culturelle. Il n'ont pas non plus, comme nous allons le voir, d'homogénéité quant aux caractéristiques démographiques des populations migrantes qui en sont originaires. Il est par conséquent difficile, à l'intérieur de ce cadre, de dépasser le simple constat numérique pour proposer des hypothèses qui expliqueraient l'évolution des flux migratoires de ces ensembles régionaux vers Dakar. Les résultats de l'AFC permettent heureusement d'affiner l'analyse, pour aboutir à une typologie en sept classes et distinguer, au sein des espaces migratoires du nord et du sud, des sous-ensembles plus homogènes du point de vue de la dynamique et de la composition des flux.

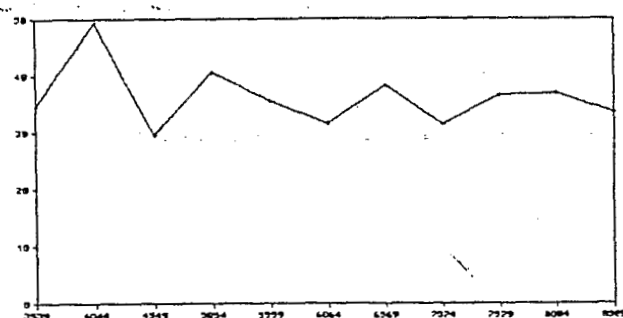
2.3 Le bassin arachidier et le pays Sérère, origines principales de l'exode rural vers Dakar

Avec une contribution presque constante depuis 1935 (environ 30% du flux migratoire total) et des caractéristiques ethniques, économiques et culturelles relativement homogènes, les campagnes des régions de Louga, Diourbel et Thiès d'une part, Kaolack et Fatick de l'autre, forment sans conteste le principal bassin d'émigration rurale vers Dakar. L'ancienneté et la stabilité de ces flux (graphique 7a), ainsi que les forts liens culturels qui existent entre la majorité de la population dakaroise et ces lieux d'origines situés au coeur des pays Wolof et Sérère, expliquent pourquoi ces migrants, bien

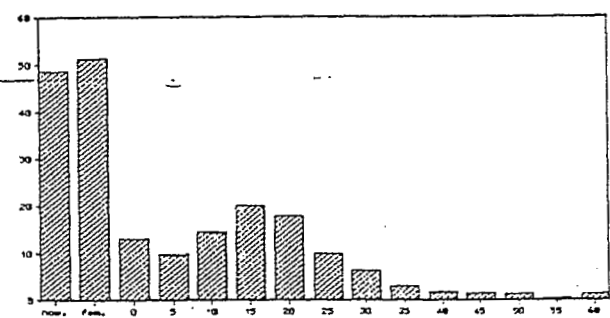
qu'ils ne constituent pas la majorité du flux, soient souvent perçus comme la composante principale de la migration vers Dakar. Il existe d'ailleurs un vocabulaire riche et précis pour distinguer les origines régionales de cette population, construit sur les divisions géographiques des anciens royaumes Wolof : Baol, Kayor, Djambour, Sine-Saloum¹⁶. Certaines de ces appellations ont d'ailleurs valeur d'archétype; le baol-baol à Dakar est par excellence l'ancien paysan mouride des départements de Mbaké, Diourbel ou Bambey, reconverti dans de secteur informel, le chauffeur de taxi est à coup sûr djambour-djambour, la jeune bonne Sérère vient des environs de Fatick etc. Un peu comme la Bretagne ou l'Auvergne à Paris, les campagnes des pays Wolof et Sérère ont fourni les figures emblématiques de l'exode rural vers Dakar.

Graphiques 7a et 7b : Part relative dans la migration totale vers Dakar (a) et structures par sexe et âge à la dernière installation à Dakar (b) des populations migrantes originaires du bassin arachidier et du pays Sérère depuis 1935 (DBLR, LOGR, THSR, FATR, KCKR)

Graphique 7a



Graphique 7b



Considérée dans son ensemble, la migration en provenance de l'hinterland rural de Dakar a une composition par sexe et âge à l'arrivée à Dakar assez proche de la structure moyenne des migrants (graphique 7b). Le maintien de sa part relative dans la migration totale autour de 30% correspond à une augmentation régulière des effectifs. La structure par âges est un peu plus concentrée sur les tranches des très jeunes actifs que pour la moyenne des migrants (52,3% entre 10 et 24 ans contre 49,8% dans l'ensemble des migrants) et, au contraire, déficitaire en jeunes enfants (22,5% de moins de dix ans contre 26,3% dans le total des migrants). La structure par sexe globale, légèrement féminine est fortement déterminée par les migrations récentes, mais il existe d'importantes disparités régionales. Aux flux du nord majoritairement masculins (54% d'hommes dans les originaires de la région de Louga) ou équilibrés (49% d'hommes pour la région de Thiès, où la migration s'est très fortement féminisée depuis 1985), s'oppose une migration du sud et de l'est majoritairement féminine : la proportion de femmes est respectivement de 53%, 54% et 56%. Parmi les migrants ruraux des provinces de Diourbel, Fatick et Kaolack. Dans ces régions, la migration des femmes vers Dakar est plus ancienne, particulièrement depuis les campagnes Sérère : 57% des migrants ruraux

de la région de Fatick arrivés à Dakar depuis 1970 sont des femmes, et dans les années cinquante, lors de la montée en puissance de l'immigration Sérère, la majorité des migrants étaient déjà des femmes. La migration Sérère a par ailleurs une composition par âge très spécifique, extrêmement

16 : Les originaires du Baol (départements de Diourbel et Bambey) seront des baol-baol, ceux du Kayor (département de Tivaouane et nord du département de Thiès) des kayor-kayor, etc.

concentrée sur l'âge de début d'activité (61% de 10-24 ans et seulement 17% de moins de dix ans). La figure de la jeune bonne Sérère correspond bien à une réalité statistique, mais plus généralement on constate qu'une part importante de la migration des femmes des campagnes du bassin arachidier et du pays Sérère s'accompagne de l'exercice d'une activité professionnelle à Dakar : 58% des femmes de 15 à 60 ans originaires des campagnes de la région de Diourbel ont un emploi ou sont au chômage ¹⁷ contre seulement 34% pour l'ensemble des femmes de cet âge et 40% chez les migrantes; ces proportions sont respectivement de 46% et 45% pour les rurales originaires des régions de Thiès et Fatick. Nous verrons plus loin qu'un même constat de forte activité féminine peut être fait dans d'autres cas, mais que des migrations féminines plus "dépendantes" de la migration masculine expliquent également la féminisation globale et récente de la migration vers Dakar.

Sur toute la durée de la période que nous observons, et à l'échelle de l'ensemble de l'hinterland rural, l'évolution des flux migratoires vers Dakar atteste de l'absence de "transition migratoire" ¹⁸ globale ou même locale dans ces régions. Maintien du rôle relatif des flux dans l'immigration totale vers la capitale, augmentation régulière des effectifs de migrants depuis les régions d'origines et corollairement, maintien du taux d'émigration vers Dakar dans ces régions, ces indicateurs témoignent de la permanence et de la stabilité de l'exode rural en provenance du bassin arachidier et du pays Sérère.

Depuis les années 1970, la crise de la filière arachidière et l'augmentation de la pression démographique sur les ressources qui en résulte est le cadre macro-économique de cet exode. Mais d'une part, nous avons vu que l'émigration vers Dakar a atteint son niveau d'importance actuelle bien avant cette crise et n'a pas connu d'augmentation significative depuis lors. D'autre part, de 1935 à 1970, cette fois dans un contexte d'accroissement de la production et d'extension des surfaces cultivées, la géographie de l'agriculture de traite arachidière a connue une transformation profonde avec, entre autres, le transfert du centre de gravité de la zone de production depuis le triangle Thiès, Louga, Diourbel vers le sud et l'est : les campagnes du Sin et Saloum et la Casamance ¹⁹. L'analyse des dynamiques migratoires montre que, malgré leur importance, ces changements économiques régionaux n'ont pas eu d'effet mécanique direct sur l'évolution des flux migratoires des différentes composantes de l'hinterland rural vers Dakar. A l'évidence, une analyse satisfaisante des déterminants de cette migration n'est pas réductible à l'examen des facteurs macro-économiques et démographiques nationaux ou régionaux.

2.4 Tassement relatif des migrations du Nord Sénégal : évolutions et compositions de la migration différenciées selon les espaces d'origine

L'évolution des flux migratoires en provenance du nord du Sénégal vers Dakar, caractérisée, surtout depuis 1965, par une faible croissance globale des effectifs, a abouti à une chute importante de la part de ces espaces dans la migration totale. Mais, comme le laissait prévoir l'hétérogénéité des différentes composantes de cet ensemble en particulier entre espaces ruraux et urbains, il apparaît, lorsqu'on affine la typologie, des différences notables dans l'historique et la composition des migrations vers la capitale. On peut distinguer trois composantes dans ces régions du nord, la distance "géo-culturelle" qui les séparent de Dakar allant croissant.

17 : Cet indicateur de l'activité féminine n'est d'ailleurs pas entièrement satisfaisant compte tenu de l'importante sous-déclaration des situations de chômage par les femmes qui, très souvent dans de tels cas, "redeviennent" ménagères (voir par exemple ANTOINE et col. 1992- p 113) : entre 15 et 60 ans, 16,6% des hommes de l'échantillon se déclarent chômeurs et seulement 4,4% des femmes. Cette différence conduit globalement à une sous-estimation relative de l'activité féminine, et biaise fortement la perception comparée des taux d'activité masculin et féminin, en particulier pour certaines catégories de migrants.

18 : Nous donnons ici à ce terme le sens très général d'une évolution à la baisse sur le moyen terme (compte tenu de la profondeur historique limitée de notre analyse), du taux d'émigration dans les zones de départ. L'usage, essentiellement pratique, de cette expression ne renvoie pas à une analogie stricte avec la définition plus précise que lui donnent certains auteurs dans l'analyse historique de la transition démographique en Europe par exemple; il s'agit alors du renversement structurel de tendance, au cours du vingtième siècle, qui a fait passer les pays européens de l'émigration nette à l'immigration nette (voir par exemple J.C. CHESNAIS - 1986- Chap. 6).

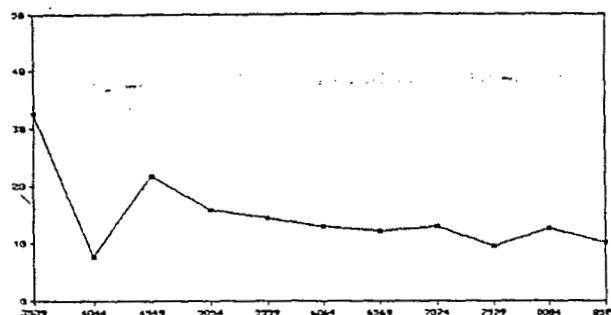
19 : Sur l'évolution de la culture et de la commercialisation de l'arachide, voir par exemple M. MBODJ : "La crise trentenaire de l'économie arachidière", in M.C. DIOP (1992) pp 95 à 135.

2.4.1 Les villes de l'arrière-pays dakarois : l'émigration stabilisée et féminisée

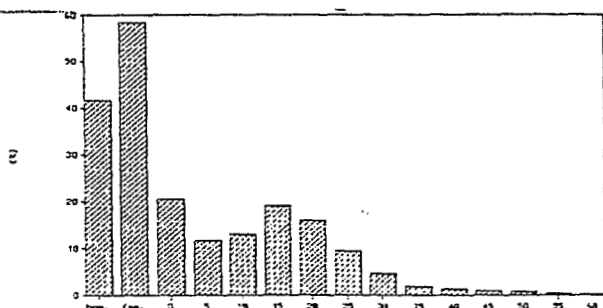
Les villes des régions de Thiès et Diourbel (Thiès, Mbour, Tivaouane, Bambey, Diourbel, Touba, Mbaké etc.) constituent le premier sous-espace. Son intégration économique et sa grande proximité géographique et culturelle avec Dakar en font "l'arrière-pays urbain" de la capitale. L'expression est particulièrement justifiée jusqu'en 1950 si l'on considère (graphique 8a) l'importance qu'avaient ces villes dans le flux migratoire total vers Dakar (plus de 20% sauf entre 1940 et 1945). Depuis 1935, on assiste à une évolution en deux phases : une forte baisse de la contribution relative à l'immigration totale de 1935 à 1960 (de 33% à 13%), suivie d'une stagnation jusqu'à nos jours (10,2% de 1985 à 1989). En effectifs, ce mouvement correspond à une légère chute entre 1935 et 1955, puis à une croissance lente depuis 1960 (1100 migrants/an en 1970, 2000 en 1985).

Graphiques 8a et 8b : Part relative dans la migration totale vers Dakar (a) et structures par sexe et âge à la dernière installation à Dakar (b) des populations migrantes originaires des villes de l'arrière-pays de Dakar (THSU, DBLU) et du Mali (MALU)

Graphique 8a



Graphique 8b



Dans le contexte de l'évolution du réseau urbain sénégalais, les villes de l'arrière-pays dakarois semblent s'être engagées dans une "transition migratoire" ²⁰. Espace d'émigration importante vers Dakar jusqu'en 1950, ces villes ont connu depuis cette date un développement démographique et économique régulier : Thiès par exemple, avec 175 000 habitants en 1976, est aujourd'hui la deuxième ville du Pays, la population de Mbour a cru entre 1976 et 1988 au rythme de 6,3% par an (ANTOINE et all., 1992). Parallèlement, il est probable que le taux d'émigration vers Dakar a baissé, puis s'est stabilisé. Considéré globalement, cet espace conserve maintenant une part importante de son accroissement de population et certaines de ces villes jouent même sûrement un rôle important dans l'accueil de la migration en provenance de leurs arrière-pays ruraux : Thiès et Mbour par exemple, ont des soldes migratoires positifs entre les recensements de 1976 et 1988.

La composition par sexe et âge de cette population (graphique 8b) est caractéristique d'une migration où le regroupement familial est généralisé : 58% de femmes (c'est la sous-population de migrants la plus féminine de toutes) et 32% d'enfants de moins de dix ans (contre 26% dans l'ensemble des migrants).

Chez les migrants célibataires comme dans la migration familiale, des structures par sexe très spécifiques aboutissent à cette prédominance globale des femmes. D'une part, chez les célibataires originaires de ces villes la structure par sexe est parfaitement équilibrée, alors qu'on trouve 57% d'hommes dans l'ensemble des migrants célibataires. D'autre part, pour l'ensemble des autres statuts matrimoniaux, la proportion de femmes atteint 62,4%. Ici la polygamie joue un rôle important puisque 51% des femmes mariées de cette origine ont des époux polygames, alors que cette proportion n'est que de 46% pour l'ensemble des migrantes mariées et seulement de 37% pour les autres migrantes urbaines. Bizarrement, le phénomène n'est pas symétrique pour les hommes, qui sont même un peu moins polygames que la moyenne des migrants (29,4% des hommes mariés contre 30,8%), ce qui suggère une certaine exogamie chez les femmes de cette origine résidant à Dakar. Le niveau d'activité est, par ailleurs, nettement moindre chez ces femmes que pour l'ensemble des migrantes : entre 15 et 60 ans, 32%

20 : La vérification de cette hypothèse est malheureusement difficile sur l'ensemble de la période, puisque les deux seuls recensements nationaux de population sont ceux de 1976 et 1988.

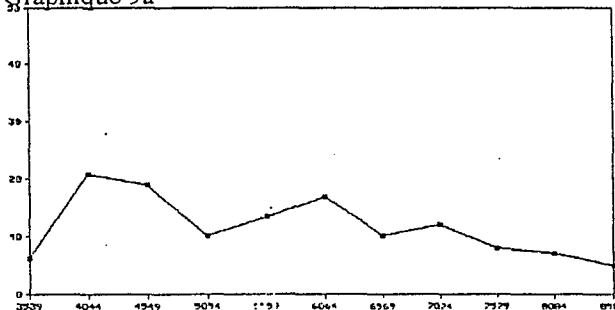
travaillent ou sont au chômage contre 40% pour l'ensemble des migrantes. Ainsi se dessine, pour une part importante des femmes originaires de l'arrière-pays urbain, un schéma migratoire différent de celui que nous avons identifié dans les campagnes du bassin arachidier et du pays Sérère. La migration féminine s'inscrit majoritairement ici dans une stratégie de mobilité familiale où l'activité professionnelle des femmes n'a qu'une place secondaire; avec des modalités différentes, les deux phénomènes migratoires concourent en tout cas à la féminisation globale de la migration vers Dakar.

2.4.2 Les villes du Nord (régions de Saint-Louis et Louga) en baisse constante depuis 1950 : réorientation des flux ?

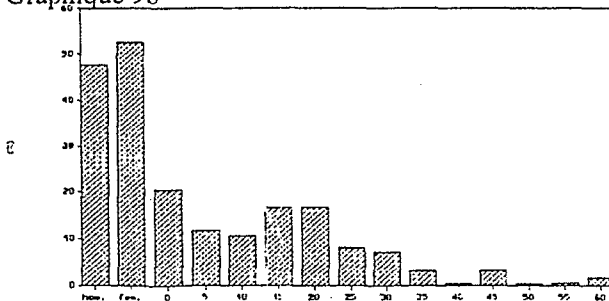
Deuxième composante urbaine de l'espace migratoire du nord Sénégal, les villes des régions de Saint-Louis et Louga ont fourni, durant les années quarante et dans une moindre mesure au début des années soixante, une contribution importante au flux migratoire vers Dakar (20% de la migration totale en 1945). Mais cette contribution a baissé assez régulièrement depuis 1960 (graphique 9a) pour devenir presque marginale aujourd'hui (environ 5%). En fait, l'effectif des migrants originaires des villes du nord, après être remonté au cours des années 1955-1964 pour atteindre 1300 personnes par an, baisse depuis cette date, il n'était plus que de 1000 entre 1975 et 1979 et 1200 entre 1980 et 1989. Compte tenu des migrations de courte durée, ces chiffres signifient probablement la poursuite de la baisse en effectifs de la migration durable. A nouveau, cette évolution statistique vient à l'appui d'un autre archétype de l'immigration à Dakar, celui de la famille Ndar-Ndar (originaires de Saint-Louis) installée de longue date et parfaitement intégrée.

Graphiques 9a et 9b : Part relative dans la migration totale vers Dakar (a) et structures par sexe et âge à la dernière installation à Dakar (b) des populations migrantes originaires des villes du nord (STLU, LOGU) et des îles du cap vert (CVTU)

Graphique 9a



Graphique 9b



La structure par sexe et âge à l'arrivée à Dakar (graphique 9b) atteste à nouveau de l'importance de la migration familiale pour cette population. Comme pour les originaires des villes des régions de Thiès et Diourbel, les immigrés du nord urbain sont en majorité des femmes (52%) et on y trouve un fort pourcentage de moins de dix ans (32%). La polygamie marque également ici les structures familiales, surtout pour les originaires de la région de Louga, mais selon un schéma inverse de celui décrit précédemment pour les migrants urbains des régions de Thiès et Diourbel : ce sont les hommes qui sont nettement plus polygames que l'ensemble des migrants (47% des hommes mariés originaires de la région de Louga contre 31% pour l'ensemble des migrants) tandis que les femmes mariées sous le régime polygame sont en proportion moyenne pour la région de Louga et nettement moindre pour Saint-Louis (respectivement 46% et 30% des femmes mariées pour 46% chez l'ensemble des migrantes). Il pourrait y avoir, comme pour les femmes originaires de Thiès et Diourbel, un comportement exogamique des hommes originaires de Louga; Ajouté à la moindre incidence de la polygamie chez les originaires de la région de Saint-Louis, il expliquerait l'écart important dans la composition par sexe des deux populations de migrants urbains du nord du pays.

Quant à la dynamique migratoire de ces populations urbaines du nord, sans doute faut-il faire à son sujet une hypothèse différente de celle que nous avons formulée à propos des villes de l'arrière-pays dakarais, malgré la similitude de l'évolution des deux flux. Alors qu'on peut penser, dans le contexte du relatif dynamisme démographique et économique des villes de l'arrière-pays, à une

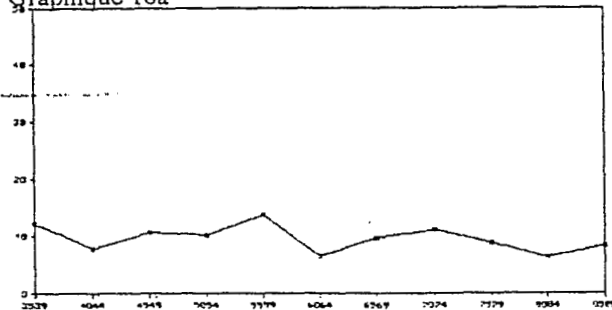
stabilisation voire une régression des effectifs totaux d'émigrants, la faible croissance économique et démographique des villes du nord (Saint-Louis et Louga, dans la période intercensitaire, croissent à moins de 2% par an et ont des soldes migratoires négatifs), rend peu crédible une hypothèse similaire. C'est plus probablement dans une réorientation du flux des émigrants vers d'autres destinations que la capitale, comme les villes du sud du pays ou l'étranger (Mauritanie par exemple), qu'il faut chercher l'explication de la stagnation des effectifs d'immigrants de ces villes à Dakar. L'accroissement démographique, même faible, et la dure crise économique que connaissent ces villes continuent probablement à faire augmenter le nombre des candidats au départ.

2.4.3 Les campagnes de la vallée du Sénégal : spécificité et évolution de la migration des "gens du Fleuve"

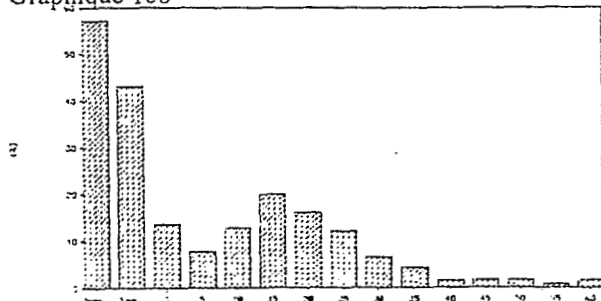
La région du Fleuve Sénégal ²¹, avec un peuplement en majorité Toucouleur et une économie agropastorale indépendante de la traite arachidière, constituent, dans l'espace nord-sénégalais, le sous-ensemble le plus "excentré", géographiquement, culturellement et économiquement, par rapport à la capitale. A. B. DIOP en 1960 ²² a bien montré comment cette distance géo-culturelle, qui n'a pas empêché une importante émigration vers Dakar commencée dans les années 20, détermine les modalités très particulières de cette émigration et de son insertion dans la capitale. L'analyse historique que nous permet l'enquête rétrospective sur la période 1935-1989 montre que certaines de ces caractéristiques spécifiques se maintiennent encore aujourd'hui, tandis que d'autres ont fortement évoluées.

Graphiques 10a et 10b : Part relative dans la migration totale vers Dakar (a) et structures par sexe et âge à la dernière installation à Dakar (b) des populations migrantes originaires des campagnes du Fleuve Sénégal (STLR)

Graphique 10a



Graphique 10b



La contribution des campagnes de la vallée du Fleuve Sénégal à la migration totale vers Dakar (graphique 10a) a baissé régulièrement mais faiblement depuis 1935 (11,6%) jusqu'à la date de l'enquête (7,8%). Cette évolution correspond à une croissance modérée des effectifs jusqu'en 1975 (340 migrants par an en 1935, 900 dans les années 1955-1959, 1200 environ entre 1970 et 1974), et à une stagnation depuis cette date, du moins en ce qui concerne la migration durable (1100 migrants par an entre 1980 et 1984). Probablement assiste-t-on à une reprise de l'immigration depuis le Fouta à partir de 1985, puisque le flux dépasse 2000 individus par an depuis cette date, mais il faut apprécier cette augmentation du flux en tenant compte des migrations temporaires, qui pourraient être particulièrement importantes chez les migrants du Fleuve.

La migration des campagnes du Fleuve reste très masculine (graphique 10b); ce fait ne s'est pas modifié depuis l'analyse de A. B. DIOP et ce malgré le rôle du regroupement familial. En 1960, chez les Toucouleur de Dakar, il y avait d'après cet auteur 56% d'hommes (hors population flottante où les hommes migrants saisonniers étaient très majoritaires). Il y en a

21 : Il s'agit ici de la partie de la vallée du Sénégal comprise dans la région de Saint-Louis. exclusion faite donc du département de Bakel (région du Sénégal oriental) qui borde également le Fleuve.

22 : A. B. DIOP, op. cit. pp 63 à 65.

aujourd'hui, d'après l'enquête, 57% dans l'ensemble des migrants ruraux de la région de Saint-Louis. Cette permanence de la structure par sexe est remarquable et s'explique assez bien par l'ancienneté des migrations et les comportements matrimoniaux des migrants. D'une part en effet, le regroupement familial de cette population immigrée commence dès 1945 selon A. B. DIOP, et aboutit en 1960, dans une communauté fortement endogame, à un rééquilibrage de la structure par sexe. Ce fait est d'ailleurs confirmée par l'enquête rétrospective qui permet d'observer l'évolution de cette structure selon la date d'arrivée à Dakar : 75% d'hommes parmi les migrants des campagnes du Fleuve arrivés avant 1945, 57% seulement dans la population arrivée avant 1960. D'autre part, la stabilisation de la structure depuis 1960, à ce niveau de nette prépondérance masculine s'explique aussi bien par la structure de la migration des célibataires que par celle des migrants mariés, divorcés ou veufs. Le rapport de masculinité chez les célibataires est de 2,5 pour les migrants des campagnes du Fleuve contre 1,3 pour l'ensemble des migrants; pour les autres statuts matrimoniaux, le rapport est à nouveau en faveur des hommes chez les ruraux du Fleuve (1,1), alors qu'il s'inverse en faveur des femmes chez l'ensemble des migrants (0,8). Ce déséquilibre en faveur des hommes dans la population des migrants mariés est dû à la migration d'hommes mariés dont les épouses demeurent au village, et également à la moindre fréquence de la polygamie chez les migrants de ces régions (28% des hommes mariés sont polygames chez les originaires des campagnes du Fleuve contre 31% en moyenne chez les migrants, pour les femmes ces proportions sont respectivement de 40% et 46%).

Si les originaires des campagnes du Fleuve restent moins polygames que d'autres immigrants, il s'est néanmoins produit une nette évolution dans le comportement matrimonial de cette population à Dakar depuis 1960. A cette date et pour la seule population Toucouleur, seulement 13% des hommes mariés étaient polygames²³; ce chiffre est aujourd'hui de 28% pour l'ensemble des originaires des communes rurales de la région de Saint-Louis (dont les Toucouleur ne représentent, il est vrai, que 62%²⁴). A. B. DIOP attribuait dans son analyse ce comportement matrimonial peu polygame des Toucouleur, aussi bien à Dakar que dans leurs milieux d'origine, au bas niveau de vie de la population et aux facteurs culturels et religieux. Il semblerait que pour une part de ces immigrants, du moins des plus anciens d'entre eux, l'insertion urbaine à Dakar se soit accompagnée d'une amélioration de niveau de vie suffisante pour autoriser, dans le respect de l'Islam, une polygamie plus difficile dans leur milieu d'origine. Enfin, notons la faible pénétration de l'activité professionnelle féminine dans cette population, déjà identifiée par A. B. DIOP en 1960 comme un trait caractéristique de la migration Toucouleur. Avec seulement 22% des femmes de 15 à 60 ans qui travaillent ou sont au chômage, les migrantes des campagnes du Fleuve sont les moins concernées par le travail hors du foyer de toutes les populations d'immigrantes à Dakar (le taux d'activité est, rappelons-le, de 43% pour l'ensemble des migrantes d'origine rurale de ces tranches d'âge).

La structure par âge à son arrivée à Dakar de la population des migrants ruraux du Fleuve présente la particularité d'être décalée vers les arrivées plus tardives (30% sont arrivés après 25 ans contre 24% pour l'ensemble des migrants) et déficitaire en arrivées avant 10 ans (21% contre 26%). Il en résulte un âge moyen à l'arrivée à Dakar nettement supérieur à ce qu'il est pour l'ensemble des migrants que l'on peut rapprocher, dans le contexte de cette migration en majorité masculine, de l'importance traditionnelle de l'éducation coranique dans le milieu d'origine, qui maintient par exemple beaucoup de jeunes Toucouleur au Fouta durant leur adolescence; A. B. DIOP notait bien que c'est entre 20 et 35 ans qu'ont lieu la majorité des départs, et cette situation perdure visiblement.

Outre les permanences et évolutions dans les structures de la migration des "gens du Fleuve" qu'elle met en évidence, l'analyse historique des données rétrospectives de 1989 pose également des questions intéressantes sur la dynamique passée et présente de cette migration. Au Sénégal, la région du Fleuve, qui fait l'objet depuis les années 1970 d'aménagements hydro-agricoles très importants principalement axés sur la production rizicole, est au centre d'un débat technique et politique autour des thèmes de la sécheresse, des programmes d'aménagement et de l'émigration. L'une des questions centrales est bien sûr de savoir si l'effort considérable entrepris dans les programmes d'aménagement, débutés il y a maintenant vingt ans, a eu l'effet limitant escompté sur l'émigration rurale. L'étude IFAN/ORSTOM sur l'insertion urbaine à Dakar ne fournit évidemment qu'une

23 : A. B. DIOP, op. cit. p 67.

24 : Même en supposant une proportion de polygames beaucoup plus forte (35% par exemple) chez les non Toucouleur des mêmes régions d'origine (en majorité des Wolof), la proportion resterait de 24% pour les seuls Toucouleur.

information partielle sur cette question : le flux d'émigration n'est perçu que depuis un des lieux de destination des migrants. Cependant, comme Dakar est depuis longtemps un de ces principaux lieux, l'historique du flux que nous venons de présenter, apporte, nous semble-t-il, des pièces importantes au dossier.

On observe bien à Dakar une stagnation, puis une chute des effectifs d'immigrants en provenance de la région du Fleuve depuis 1975 : alors que l'accroissement du flux entre les périodes 1965-1969 et 1970-1974 représente une progression annuelle moyenne de 4,5%, ce taux tombe à 0,4% entre 1975 et 1979, puis à -2% entre 1980 et 1984²⁵. Doit-on attribuer cette diminution significative du flux vers Dakar à une baisse réelle de l'émigration totale dans les campagnes du Fleuve, et y voir un effet de l'aménagement de la vallée ? Ou au contraire doit-on penser, comme dans le cas des villes de la région, que la migration s'est pour partie réorientée vers d'autres destinations africaines ou européennes ? La reprise que nous notons depuis 1985 des arrivées de migrants, si elle se confirme (taux d'accroissement annuel moyen du flux entre 1984 et 1989 : 13,7%²⁶), peut, elle aussi, être diversement interprétée : repli des candidats à la migration internationale vers Dakar, conséquence de la fermeture des frontières à l'immigration tant en Europe que dans certains pays d'accueil africains, ou recrudescence globale des départs de la région du Fleuve après le désengagement de l'Etat de la filière rizicole ?

Les réponses définitives à ces questions ne peuvent venir que d'enquêtes sur les lieux de destinations des migrants menées aux lieux d'origines. Quoi qu'il en soit, l'importance numérique de la migration des campagnes du Fleuve vers Dakar, vue des régions d'origine, montre qu'elle demeure une composante essentielle des stratégies économiques des ruraux.

2.5 Montée en puissance du Sud et de l'étranger : une migration dont l'origine géo-culturelle s'éloigne de plus en plus de Dakar

Dans le flux migratoire global vers Dakar, face au maintien de la part relative de l'hinterland rural et à la chute de celle du nord Sénégal, l'importance croissante prise par les migrations d'origine sud-sénégalaise et étrangère constitue le phénomène majeur de la dynamique de l'immigration vers la capitale. L'espace d'origine de cette migration "moderne" est bien, dans sa globalité, situé au sud, y compris la presque totalité de ses composantes étrangères : Guinée, Guinée Bissau, Gambie. L'origine de la migration s'éloigne donc des zones à dominantes Wolof, Sérère et Toucouleur qui ont constitué historiquement le "melting-pot" dakarais. De nouveau, l'homogénéité de cet espace du point de vue de la dynamique et de la composition démographique des flux vers Dakar n'est vérifiée qu'en termes généraux et relativement aux autres agrégats géographiques définis à l'échelle nationale et internationale. L'analyse typologique plus fine, issue des résultats des analyses factorielles et de la classification automatique, révèle son hétérogénéité interne et dégage trois composantes plus homogènes : les villes du sud du Sénégal, les campagnes de Casamance, de Gambie et de Guinée Bissau et l'espace plus éclaté de l'étranger "lointain". Là encore, des distances géo-culturelles croissantes entre le lieu de destination et les lieux d'origines vont de pair avec des dynamiques migratoires et des caractéristiques démographiques différentes.

2.5.1 Les villes du Sud (Casamance, Sine-Saloum) : quarante glorieuses (1940-1980)

Les villes du sud du Sénégal (régions de Kaolack, Ziguinchor et Kolda) ont fourni dès 1940 à Dakar la première concurrence aux migrations plus anciennes de l'hinterland rural et du nord du pays (graphique 11a). La croissance de la contribution de cet espace au flux global est remarquablement régulière jusqu'en 1980 : on passe de 2% de la migration totale vers Dakar en 1935 à 14,4% entre 1975 et 1979. En effectifs, l'augmentation est importante ; au taux moyen de 5,5% annuel sur l'ensemble de la période, on passe de 400 personnes par an autour de 1950 à 900 autour de 1960 puis à 2000 à la fin des années 1970. Jusqu'en 1960, date à laquelle la migration d'origine rurale la dépasse en importance, cette migration du sud-Sénégal urbain était d'ailleurs la composante très

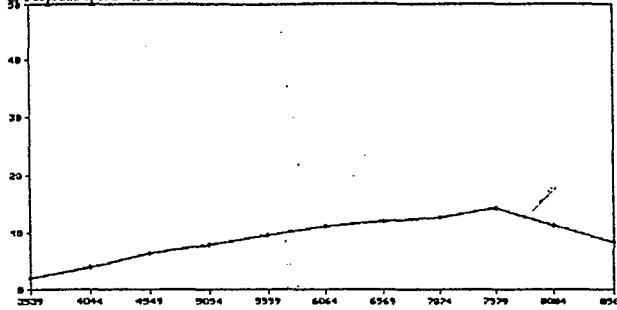
25 : Les recherches en cours de C. GUILMOTO sur l'émigration des gens du Fleuve conduisent à un même constat.

26 : Même en défalquant du flux de ces migrants récent une proportion élevée de migrants temporaires (20% par exemple), ce taux demeurerait important (+ 8% par an).

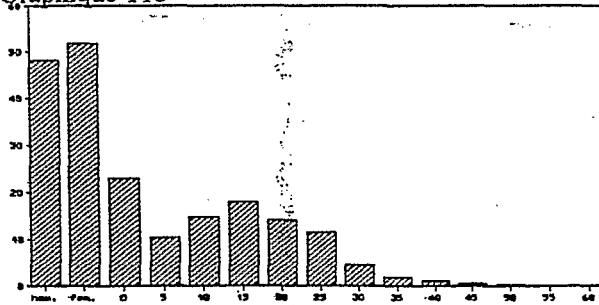
majoritaire des migrations "sudistes" vers Dakar. Depuis 1980, elle s'essouffle : les effectifs stagnent et sa part relative dans le flux total chute brutalement (8,3% entre 1985 et 1989) pour devenir nettement inférieure à celles des deux autres composantes de la migration du Sud.

Graphiques 11a et 11b : Part relative dans la migration totale vers Dakar (a) et structures par sexe et âge à la dernière installation à Dakar (b) des populations migrantes originaires des villes du Sud du Sénégal (KCKU, ZIGU, KOLU, MALR, APAR).

Graphique 11a



Graphique 11b



La composition démographique du flux (graphique 11b) est assez semblable à celle des originaires des villes de l'arrière-pays. Leurs structures par âge à l'arrivée à Dakar sont en particulier similaires; avec la même importance des jeunes enfants (33,3% de moins de dix ans dans le cas des villes du Sud), elles témoignent dans les deux cas de la fréquence des migrations familiales. La structure par sexe est en revanche différente, bien qu'également à majorité féminine. Avec 52% des migrants, la proportion de femmes est bien moindre que dans le cas des villes des régions de Thiès et Diourbel. Cette différence s'explique d'une part par une incidence plus faible de la polygamie chez les migrants mariés (25% des hommes et 40% des femmes, ces proportions étant respectivement de 31% et 46% pour l'ensemble des migrants), d'autre part par une migration de jeunes célibataires majoritairement masculine (62% d'hommes chez les célibataires de plus de quinze ans). Comme pour les villes de l'arrière-pays, la migration féminine en provenance des villes du sud semble donc majoritairement liée à une migration familiale (où à un regroupement). Cependant, les profils féminins d'activité et d'éducation sont très différents dans ces deux populations de migrants d'origine urbaine (tableau 5).

Tableau 5 : Taux d'activité et de scolarisation chez les migrantes urbaines de différentes origines

Provinces d'origine	Diourbel Thiès	Kolda	Kaolack	Ziguinchor	
% des femmes (15-60 ans) ayant un empl. ou au chô.m.	29	33	30	35	53
% de femmes scolarisées	23	39	65	57	57

On remarque l'écart important dans le taux de scolarisation des migrantes entre les villes de l'arrière-pays, où il demeure très faible et l'ensemble urbain du sud où la situation est nettement meilleure. Dans le cas de Ziguinchor cette plus forte scolarisation va de pair avec un fort taux d'activité féminine, mais ceci n'entraîne pas cela pour les originaires de Kolda et Kaolack.

Concernant la dynamique de ces migrations urbaines du sud Sénégal vers Dakar, peut-on faire en observant la chute relative depuis 1980 de leur part dans la migration totale, qui correspond pour l'instant à une stagnation des effectifs d'immigrants, une hypothèse de "transition" comparable à celle avancée pour l'arrière-pays urbain ? Après l'augmentation régulière du flux jusqu'en 1980, puis sa stabilisation depuis cette date, assistera-t-on à une régression en effectif, conséquence du développement et de la consolidation économique du réseau urbain des provinces du sud ? Il est sans doute trop tôt pour l'affirmer, même si actuellement des villes comme Ziguinchor et Kaolack ont des soldes migratoires positifs. La situation politique et sociale troublée qui affecte depuis déjà dix ans la Casamance pèse également sur l'évolution des migrations, urbaines comme rurales, et la recrudescence

cence récente des affrontements pourrait provoquer de nouveaux mouvements de population.

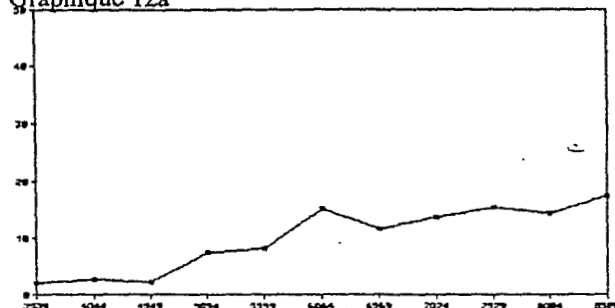
2.5.2 Les campagnes de Casamance, de Gambie et de Guinée Bissau : un exode rural en hausse depuis 1950.

L'espace rural du sud (constitué en majorité des campagnes de Casamance, de Gambie et de Guinée Bissau) s'affirme depuis 1960, après le bassin arachidier et les campagnes Sérère, mais bien devant les campagnes du Fleuve Sénégal, comme le second réservoir de l'émigration rurale vers Dakar.

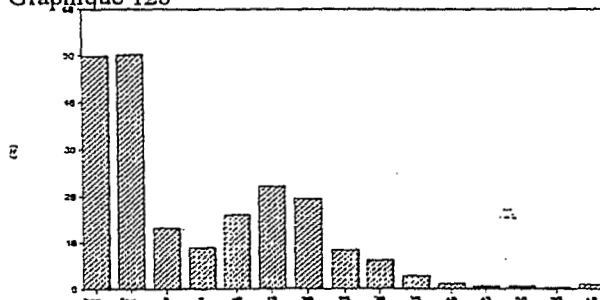
Comme le montre le graphique 12a, cette migration à dominante rurale a réellement commencé au début des années 1950 (sa contribution à la migration totale n'était que de 2% avant cette date) et a connu une très forte augmentation entre 1950 et 1965. Le flux est ainsi passé d'environ 130 migrants par an avant 1950 à 1.200 en 1965 avec un taux annuel moyen d'augmentation de 11,7%. En 1965, sa contribution est de 15% du total de l'immigration vers Dakar. Depuis cette date, la croissance des effectifs continue à un rythme moindre (+5,6% par an en moyenne) pour atteindre 4.300 arrivées annuelles autour de la date de l'enquête, soit 17,5% du flux total. Aujourd'hui, la composition géographique de la migration d'origine rurale vers Dakar est la suivante : 53% des ruraux viennent du bassin arachidier et du pays Sérère, 27% de Casamance, de Gambie et de Guinée Bissau, 12% de la région du Fleuve Sénégal et enfin 8% de Guinée Conakry.

Graphiques 12a et 12b : Part relative dans la migration totale vers Dakar (a) et structures par sexe et âge à la dernière installation à Dakar (b) de la migration à dominante rurale du sud (ZIGR, KOLR, GBIR, GABR, GABU, FATU, TABU)

Graphique 12a



Graphique 12b



Cet ensemble de migrants ont en commun des traits généraux démographiques caractéristiques d'un flux migratoire en phase de croissance où dominent les jeunes actifs (graphique 12b). 57% des individus ont entre 10 et 25 ans à leur arrivée à Dakar contre 50% en moyenne pour l'ensemble des migrants (c'est la plus forte concentration sur ces tranches d'âges de tous les flux de notre typologie) tandis que les enfants de moins de 10 ans et les plus de 25 ans sont corollairement sous représentés (respectivement 22% contre 26% en moyenne et 21% contre 24% en moyenne). Malgré le déficit relatif en jeunes enfants, la proportion de célibataires est très importante : 57% chez les hommes contre 46% de l'ensemble des migrants et 41% chez les femmes contre 34% de l'ensemble des migrantes. La structure par sexe globale parfaitement équilibrée résulte en fait de la compensation des hommes majoritaires dans la population des migrants célibataires (58,5% d'hommes) par les femmes majoritaires dans la migration "familiale" (57,5% de femmes). Pour les migrants mariées, la proportion d'unions polygames est moyenne chez les hommes (30% contre 31% de l'ensemble des migrants mariés) mais nettement inférieure à la moyenne chez les femmes (39% contre 46% des migrantes mariées).

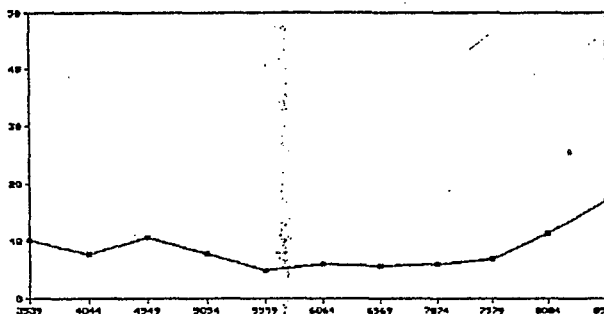
En cohérence avec ces traits démographiques particuliers, le taux d'activité dans cette population de migrants est globalement élevé, surtout pour les femmes. Elles sont beaucoup plus actives que la moyenne des immigrées à Dakar et ce quelle que soit leur situation matrimoniale : avec 52% de femmes de 15 à 60 ans ayant un emploi ou au chômage, les migrantes de cet espace rural du sud présentent le plus fort taux d'activité global de la typologie (aux mêmes âges, ce taux n'est que de 28% pour les natives de Dakar, 40% pour l'ensemble des migrantes et 43% chez les migrantes d'origine rurales). Ce fort taux d'activité féminine et un fort taux de chômage chez les hommes donnent aux femmes un rôle très important dans la reproduction économique de cette population de migrants : 42% des actifs ayant un emploi sont des femmes. Enfin, en liaison possible avec cette

forte activité, le taux de scolarisation de cette migration féminine rurale du sud (29%), même s'il reste faible, est nettement plus élevé que pour la moyenne des migrantes rurales (19%).

Dans la décomposition typologique que nous venons d'opérer au sein de l'espace du sud sur la base de différences dans la dynamique temporelle des flux migratoires vers Dakar, une dichotomie rural/urbain apparaît. Les milieux ruraux et urbains se distinguent aussi bien du point de vue de cette dynamique des flux, que du point de vue des caractéristiques socio-démographiques des migrants. En provenance des villes, l'émigration, commencée dès 1945 et qui stagne depuis 1980, est très souvent familiale, en majorité féminine, et comprend une part importante de très jeunes enfants. Chez les femmes, le taux relativement élevé de scolarisation ne s'accompagne pas toujours (sauf pour les originaires de la région de Ziguinchor) d'une augmentation du taux d'activité hors du foyer. Le flux des ruraux en revanche, un peu plus récent et toujours croissant jusqu'à aujourd'hui, est composé en majorité de jeunes célibataires ou de jeunes ménages sans enfants; la structure par sexe y est globalement équilibrée et le taux d'activité très fort, particulièrement chez les femmes. Audelà de ces différences entre milieu rural et urbain, certains traits socio-démographiques généraux, comme par exemple les taux de scolarisation relativement élevés et l'importance de l'activité économique des femmes, peuvent être considérés, à l'échelon supérieur de la typologie et en comparaison avec les autres courants migratoires vers la capitale, comme spécifiques de cette migration "moderne" en provenance du Sud.

2.5.3 Reprise du flux depuis l'étranger vers Dakar à partir de 1980 : une migration composite

Graphiques 13a : Part relative dans la migration totale vers Dakar des populations migrantes originaires de l'étranger (GCKR, GCKU, GBIU, MAUU, MAUR, APAU, APEU), de la région de Dakar (DAKR, DAKU) et des parties rurales de Tambacounda (TABR)



L'immigration des natifs de l'étranger²⁷ vers Dakar n'est pas nouvelle, ni dans son importance relative ni dans sa composition géographique actuelle (graphique 13a). Avec environ 700 arrivées annuelles, les migrants étrangers représentaient 10,5% du flux migratoire total vers Dakar en 1950 et les originaires de Guinée Conakry (48% du total des étrangers) étaient de loin les plus nombreux. Aujourd'hui le flux en provenance de l'étranger représente plus de 4.000 migrants par an, soit 16% du total des immigrants, Parmi lesquels 49% de Guinéens, proportion qui est restée à peu près constante tout au long de la période que nous étudions. Cette constance du rôle des Guinéens dans l'immigration étrangère à Dakar leur a

d'ailleurs valu, dans le registre des expressions populaires, le surnom de Diallo table. Diallo est un patronyme très fréquent chez les Peul de Guinée qui constituent la majorité de cette migration; la table, elle, fait référence aux vendeurs ambulants Guinéens qui présentent leur marchandise sur des étals démontables.

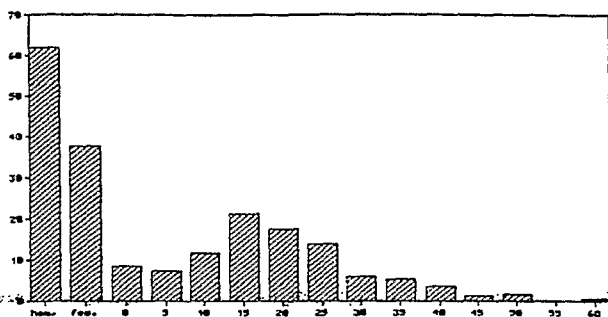
Comme le montre le graphique, cette situation stable est le produit d'une dynamique en trois phases. La décennie précédant l'indépendance a connu une forte chute de l'immigration étrangère à Dakar, sa part tombant à 5% du total des migrants en 1960 (380 individus par an), puis les effectifs ont progressés lentement pendant 20 ans, jusqu'à la fin des années 1970 où ils atteignent environ 1.000 individus par an (7% du flux total). Depuis 1980, la reprise de l'immigration étrangère est très nette; au taux moyen de +12% par an, les effectifs ont plus que quadruplé en dix ans.

27 : Cette dernière classe de la typologie ne coïncide pas tout à fait avec l'immigration étrangère au sens de la nationalité : d'une part, la classe contient des migrants nés au Sénégal (originaires de la région de Dakar hors agglomération et de la partie rurale de la région de Tambacounda, environ un cinquième des migrants de la classe), d'autre part, certains étrangers comme les ruraux de Guinée Bissau, les Gambiens ou les Maliens (23% du total des migrants étrangers) n'en font pas partie, enfin, le critère retenu ici étant celui du lieu de naissance, tous les migrants nés à l'étranger ne sont pas nécessairement de nationalité étrangère.

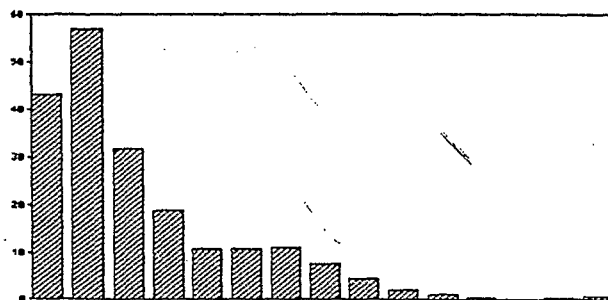
Du point de vue des caractéristiques socio-démographiques, il faut distinguer dans cet ensemble de migrants deux composantes totalement différentes.

Graphiques 13b, 13c : Structure par sexe et âge à la dernière installation à Dakar des populations migrantes originaires de l'étranger, de la région de Dakar et des parties rurales de Tambacounda

Graphique 12b : GCKR, GCKU, GBIU, MAUR, TABR



Graphique 12c : APAU, APEU, MAUU, DAKU, DAKR



Les originaires de Guinée, de Mauritanie, les urbains de Guinée Bissau et les ruraux de la région de Tambacounda (graphique 13b), qui constituent 57% de l'effectif total, en majorité de nationalité étrangère, ont les caractéristiques typiques d'une migration lointaine dont la motivation est directement économique : une très forte majorité d'hommes (62%), une moindre concentration des âges à l'arrivée sur les premiers âges de l'activité (33% de plus de 25 ans contre 24% en moyenne chez les migrants) et surtout un déficit important pour les arrivés de jeunes enfants (16% de moins de dix ans contre 26% pour l'ensemble des migrants). Compte tenu de cette structure par âge, la proportion de célibataires (40%) reste importante et la polygamie assez peu fréquente (27% des hommes mariés). Le taux d'activité est élevé et le chômage assez rare chez les hommes (85% des hommes de 15 à 60 ans ont un emploi contre 74% en moyenne chez les migrants). En revanche, les femmes de cette origine sont moins actives que l'ensemble des migrantes (30% contre 40%).

Mais pour 43% de son effectif, cette dernière classe de la typologie est constituée d'un type de migration différent, composé pour sa presque totalité de Sénégalais et en majorité (50,4%) de jeunes enfants (graphique 13c). A nouveau, on doit distinguer deux catégories.

D'une part, les personnes nées à l'étranger de parents sénégalais, dans des villes des pays d'Afrique non frontaliers du Sénégal, d'Europe ou de Mauritanie, de l'autre des personnes nées dans la région de Dakar, hors de l'agglomération Dakar-Pikine.

Enfants de migrants internationaux de retour nés durant le séjour à l'étranger de leurs parents, enfants de femmes résidant à Dakar mais rentrées accoucher dans leur famille hors de l'agglomération, pour 52% il s'agit d'enfants de couples résidant actuellement à Dakar. 48% en revanche n'ont qu'un parent résident à Dakar ou sont confiés à Dakar à des ascendants ou des proches. Cette situation est nettement plus fréquente pour les filles (56%) que pour les garçons (38%), ce qui explique la structure nettement féminine de cette population d'enfant (55% de filles). Sans se restreindre à sa composante enfantine, cette migration se différencie également de la migration étrangère examinée plus haut par les caractéristiques de ses adultes. Au contraire de cette dernière, elle est fortement féminine (57%) et le taux d'activité hors du foyer, moyen chez les hommes, est fort chez les femmes : 57% de ces migrantes âgées de 15 à 60 ans ont un emploi, sont au chômage ou étudient, proportion qui n'est que de 45% pour l'ensemble des migrantes du même âge.

La migration vers Dakar des natifs de l'extérieur du Sénégal a une dynamique marquée, dans la période récente, par la vigueur de l'ensemble des flux qui la compose. En cela, elle se rapproche de la migration du sud Sénégal, mais du point de vue de sa composition socio-démographique, elle apparaît très hétérogène, avec néanmoins trois composantes principales. La première, qu'il faut mettre à part, est constituée des natifs de l'étranger de parents sénégalais qui viennent à Dakar accompagnés de leurs parents ou confiés à une partie de la famille. En ce qui concerne la migration d'étrangers proprement dite, viennent en premier lieu les migrants originaires de Guinée Conakry, de Mauritanie et des villes de Guinée Bissau dont le flux, le plus ancien de tous les flux migratoire

d'étrangers vers Dakar, connaît depuis 1980 une recrudescence très vive. En second lieu, les Gambiais et les ruraux de Guinée Bissau, dont la migration vers Dakar a commencé plus tard à la fin des années 1950, se rapprochent, du point de vue de la dynamique migratoire comme de celui de la composition démographique, de la migration rurale du Sud Sénégal. La migration en provenance du Mali est numériquement moins importante; après avoir cru en effectifs jusqu'aux années 1970, elle semble s'essouffler depuis 1980. Enfin les migrants des îles du Cap Vert sont aujourd'hui très peu nombreux; la plupart des membres de la communauté capverdienne qu'on appelle à Dakar les "Portugais", sont en réalité nés au Sénégal.

Annexe 1 : Principes du redressement des effectifs observés dans l'enquête rétrospective IFAN/ORSTOM de Dakar

Pour corriger l'effectif des migrants observé par l'enquête en 1989 des effets de la mortalité depuis leur date d'arrivée à Dakar, on a appliqué à chaque promotion de migrants un coefficient multiplicateur. Ce coefficient, qui varie de 3,63 pour la promotion 1935-1940 à 1,017 pour la promotion 1985-1989, a été obtenu en estimant l'effet de la mortalité sur une population de structure par âge fixe, correspondant à celle de la dernière promotion de migrants (1985-1989). En partant d'une estimation de l'espérance de vie à la naissance moyenne durant le séjour (c'est à dire depuis la date d'arrivée jusqu'à 1989), on a appliqué les tables de mortalité correspondantes (tables de Coale & Demeny, modèle ouest, hommes) à la structure par âge à l'arrivée et ainsi évalué un taux de survie global pour chaque promotion de migrants. Le coefficient de redressement utilisé est l'inverse de ce taux de survie. Une technique alternative, théoriquement plus satisfaisante, qui consiste à rétroprojeter les effectifs de chaque promotion par groupe d'âge, sans faire usage donc, d'une structure par âge à l'arrivée fixe, s'est avérée trop sensible aux petits effectifs qu'on rencontre, par l'effet du sondage, dans les tranches d'âges supérieures des promotions anciennes.

Notes bibliographiques :

ANTOINE Ph. et Col. (1991), "L'insertion urbaine, le cas de Dakar", compte rendu d'une recherche financée par le ministère de la recherche et de la technologie, Dakar, 230 p multigr. + annexes.

BUREAU NATIONAL DU RECENSEMENT, Direction de la Statistique de la République du Sénégal (Ministère des Finances), résultats des recensements généraux de la population et de l'habitat de 1976 et 1988.

CANTRELLE P., GARENNE M. et DIOP I. (1985), "Le Sénégal", in "La lutte contre la mort", Chap. 15, J. WALLIN et A. LOPEZ éditeurs, Editions de l'INED, PUF, Paris, pp. 307-330.

CHESNAIS J.C. (1986), "LA transition démographique, étapes, formes, implications économiques", Col. Travaux et Documents n° 113, INED, PUF, Paris 580 p.

CORMIER M.C. (1985), "Les jeunes Diola face à l'exode rural", Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines, Vol. XXI, n° 2-3, ORSTOM, Paris, pp. 267-273.

DIOP A.B. (1965), "Société Toucouleur et migration, enquête sur l'immigration Toucouleur à Dakar", Col. Initiations Africaines, Vol. XVIII, IFAN, Dakar, 224 p.

FARGUES Ph. (1988), "La transition démographique africaine, bilan depuis 1950 et perspectives", in "Population et Société au sud du Sahara", sous la direction de D. TABUTIN, L'HARMATTAN, Paris, pp. 73-110.

GREGORY J. (1988), "Migrations et urbanisation", in "Population et Société au sud du Sahara", sous la direction de D. TABUTIN, L'HARMATTAN, Paris, pp. 369-400.

LOPEZ-ESCARTIN N. et SAVANE L. (1991), "Données de base sur la population : Sénégal", CEPED, Paris, 11 p.

MARTIN V. (1958 et 1962), "Recensement démographique de Dakar (1955)", Paris, Fascicule n° 1 (1958), 125 p., Fascicule n°2 (1962), 143 p + annexes.

MBODJ M. (1992), "La crise trentenaire de l'économie arachidière", in "Sénégal, trajectoires d'un Etat", sous la direction de M. C. DIOP, Série des livres du CODESRIA, KARTHALA, Paris, pp. 95-136.

NDIAYE N. (1990), "Communication à la conférence sur le rôle des migration dans le développement de l'Afrique, problèmes et politiques pour les années 1990", multigr. 34 p.

SECK A. (1970), "Dakar, métropole ouest-africaine", Col. Mémoires de l'IFAN, IFAN, Dakar, 508 p.

SOW F. (1980) "Migrations et urbanisation au Sénégal", Bulletin de l'IFAN, série B: Sciences Humaines, tome 42, n° 1, IFAN, Dakar, pp. 267-273.